T2137-624-8,00 F

ISSN 0026-9433

hebdo le monde libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE adhérente à l'I.F.A. N°624 JEUDI 19 JUIN 1986 8,00 F

C.I.R.A

SUPPLÉMENT QUATRE PAGES : CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE...

Autorisés ou pas...

Combattons les licenciements

Editorial

L'ETAT d'urgence a donc de nouveau été instauré en Afrique du Sud pour une durée illimitée. Devant l'impossibilité de résoudre la crise politique qui règne, le régime de Botha a une nouvelle fois choisi de jouer la carte de la répression.

Pandraud peut aller se rhabiller avec ses bavures ! S'il savait comment les choses se passent là-bas ? C'est pas compliqué, tout est subversif. Et comme ceux qui ne le sont pas encore pourraient le devenir, il vaut mieux les arrêter pendant qu'ils ne s'y attendent pas. Des centaines de syndicalistes, de militants d'organisations anti-apartheid ont donc été arrêtés dès l'aube jeudi dernier. N'ayant pu faire voter avant le 16 juin (date anniversaire des émeutes de Soweto, qui firent officiellement 575 morts et officieusement dix fois plus) de nouvelles lois renforçant le pouvoir de la police et les détentions préventives, le régime de Prétoria a décidé de frapper à nouveau un grand coup.

Rappeler les émeutes sanglantes de 1976, qui embrasèrent le pays entier pendant plus d'un an, c'est subversif. Utiliser le terme d'apartheid ou de régime blanc minoritaire, ça l'est aussi. Le régime d'exception permet donc de rendre tout à fait légales des situations inadmissibles. On ne peut mentionner les noms des personnes arrêtées. Celles-ci le sont sans aucun mandat, la police pouvant arrêter quiconque est soupçonné de menacer l'ordre public. Les gardes à vue sont extensibles sur simple demande ; quant aux tortures pour mauvaise conduite, elles sont autorisées avec la même largesse que les perquisitions à domicile. La presse est, bien sûr, censurée sous peine de saisie.

La panoplie du régime fasciste est là, sans aucun oubli, et il y a bien longtemps que les dirigeants sud-africains ont choisi la politique de l'autruche. Il semblerait que même au plan international, le soutien commence cependant à être difficile, Thatcher étant soumise aux pressions des députés et à celle des membres du Commonwealth. En l'espace de 22 mois, 1 700 Noirs sont officiellement morts. Le précédent état d'urgence n'avait fait qu'accélérer un processus de guerre civile. Va-t-on, une nouvelle fois, lors des manifestations assister à une boucherie ?

Les enfants crèvent de malnutrition quand ils ne sont pas descendus par les flics. La misère et l'exploitation sont de plus en plus criantes. Une génération entière a grandi dans un climat de violence et d'affrontements permanents, elle n'a plus rien à perdre. Les appels de l'O.N.U. à un « maximum de retenue » sont le seul soutien que la bonne conscience bourgeoise internationale tienne à apporter. Pour les exploités, le combat contre l'oppression se construit peu à peu, mais un jour il se gagne.

communiqués

• MONTAUBAN

Un groupe est en formation sur cette ville. Pour tout contact, écrire aux Relations intérieures qui transmettront.

• LILLE

Thème de la prochaine émission de la « Voix sans maître » (vendredi, de 21 h à 23 h, sur 99.6 MHz) : 20 juin, spécial antiracisme, avec le Collectif contre les centres de rétention et des associations immigrées (« Texture » et « Miroir »).

• GARD

Le groupe du Gard informe qu'une table de presse sera présentée au cours des permanences qui auront lieu tous les dimanches matin de 10 h à 12 h au local situé 16, rue des Orangers, Nîmes. Les permanences continueront pendant l'été. Venez nombreux.

• PARIS

Le groupe Louise-Michel organise samedi 21 juin, de 14 h à 19 h, la Fête des Abbesses (place des Abesses, Paris 18e). Avec la participation de nombreuses organisations : M.R.A.P., Ligue des droits de l'homme, Radio-Libertaire, U.F.C. 18e, Stop-Racisme, A.S.T.I. 18e, écologistes de l'arrondissement.

De nombreuses animations : expositions, vidéos, jeux, librairie, buvette... Et pour la partie artistique : Christian Paccoud, Les Coyottes, Les Chiffons. Nous vous attendons nombreux et en musique !

• CRÉTEIL

Le groupe de Créteil assurera une permanence tous les dimanches, de 9 h 30 à 11 h 30, sur le marché de l'église de Créteil.

éditions

• LIVRE

A l'occasion du centenaire du Premier Mai, le groupe Fresnes-Antony a réédité le livre de l'historien et militant syndicaliste Maurice Dommanget « L'Histoire du Premier Mai », avec un avant-propos de Maurice Joyeux.

En deux tomes, les origines, les nombreuses manifestations qui marquèrent ce jour et les diverses tentatives de récupération sont traitées sans complaisance et avec une grande honnêteté. Chaque tome : 60 F, les deux tomes : 100 F sont disponibles à la librairie du Monde libertaire.

A partir de cinq exemplaires, avec un règlement à la commande, une réduction de 33% est effectuée. Règlement à l'ordre de A.S.H., C.C.P. 2160042 C, centre Paris. Adresse : groupe Fresnes-Antony, 34, rue de Fresnes, 92160 Antony.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner au 145 rue Amelot 75011 Paris (France)

Nom ..... Prénom .....
N° ..... Rue .....
Code postal ..... Ville .....
A partir du n° ..... (inclus) Pays .....

Abonnement ◯ Réabonnement ◯ Abonnement de soutien ◯
Chèque postal ◯ Chèque banquaire ◯ Mandat-lettre ◯ Règlement (à joindre au bulletin)
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

éditions

• « LA TORCHE »

Le n°3 de « La Torche », journal d'information et d'expression libertaire de l'Allier vient de paraître, prix : 5 F. Pour toute commande : A.C.L., B.P. 49, 03402 Yzeure cedex.

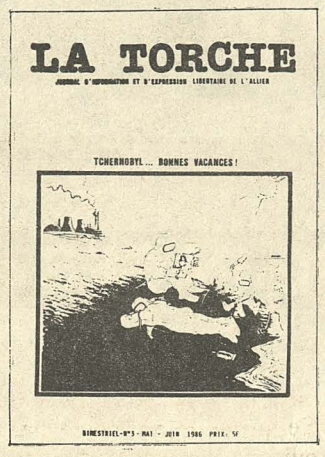

• « ALTERNATIVE LIBERTAIRE »

Le n°8 de l'« Alternative libertaire 49 » édité par le groupe d'Angers de la F.A. et des sympathisants libertaires vient de paraître. On peut se procurer gratuitement un exemplaire contre 2,20 F en timbres en écrivant à « Alternative libertaire », B.P. 401, 49004 Angers cedex.

• ENVELOPPES

A l'occasion de la sortie du timbre à 1,80 F sur Louise Michel (« Hommage des femmes »), Fred réédite l'enveloppe « Ni Dieu ni maître » frappée du drapeau noir, avec comme slogan « Le pouvoir est maudit, c'est pour ça que je suis anarchiste. (Louise Michel) », au prix de 1,50 F l'unité (1,20 F à partir de 10 ex., 1 F à partir de 50 ex., 0,80 F à partir de 100 ex.). Cette enveloppe est disponible à la librairie du Monde libertaire.

• BROCHURE

Le groupe Kropotkine a édité une brochure ayant pour thème « Les luttes de libération nationale en Amérique centrale ». Au sommaire : L'Amérique centrale victime de l'Oncle Sam, Les mouvements populaires, Libération nationale et anarchisme, le Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Costa-Rica, etc. En vente à la librairie du Monde libertaire, 20 F.

• « MAGAZINE LIBERTAIRE »

Le « Magazine libertaire » n°9 est paru, son titre : « Programme anarchiste de non-gouvernement » (Propositions pour une société libertaire). En vente à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris, au prix de 20 F.

• BROCHURE

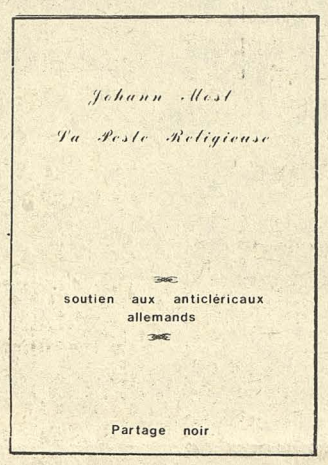

Le groupe Florès-Magon vient de rééditer « La peste religieuse » de J. Most (texte interdit en Allemagne), en soutien aux anticléricaux allemands emprisonnés là-bas.

Les sommes recueillies serviront à la défense des militants. En vente à la librairie du Monde libertaire, 10 F.

• « INFOS ET ANALYSES LIBERTAIRES »

Pour marquer le cinquantenaire de la révolution espagnole, c'est avec un « look » noir et rouge que le spécial « Eté 86 » d'« Infos » se présente à ses lecteurs et lectrices du Roussillon et d'ailleurs.

Un numéro double (17-18) qui consacre en effet trois quarts de ses espaces à l'événement qui a marqué de manière indélébile l'histoire sociale universelle. Des documents d'époque restituent à chaud la charge émotive et l'espoir immense qui tissaient la toile de fond de cette première révolution authentiquement prolétarienne.

Pour autant, ce nouvel « Infos » ne délaisse pas l'actualité, loin s'en faut ! Au programme : le nucléaire, le 42e congrès de la Fédération anarchiste, Léo Ferré, de la poésie, des nouvelles du front antimilitariste, des annonces de spectacle...

Vous pourrez vous procurer notre nouvelle progéniture pour la somme de 12 F à notre local, 2, rue Théodore-Guiter, Perpignan, et à la librairie du Monde libertaire. Pour tout contact, abonnement et souscription, écrire à « Infos et analyses libertaires ».

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :
le samedi de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M° République)
Tél. : (16) 1.48.05.34.08.

liste des groupes f.a.

PROVINCE

• GROUPES

Aisne : Anizy-le-Château — **Allier :** Moulins — **Ardèche :** Aubenas — **Bouches-du-Rhônes :** Marseille — **Charente :** Angoulême — **Charente maritime :** Marennes/Rochefort — **Côte-d'Or :** Dijon — **Doubs :** Besançon — **Eure-et-Loire :** Chartres — **Finistère :** Brest — **Gard :** Groupe du Gard — **Haute-Garonne :** Toulouse — **Gironde :** Bordeaux (trois groupes) — **Hérault :** Béziers — **Ille-et-Vilaine :** Rennes — **Indre-et-Loire :** Tours — **Loire :** Saint-Etienne — **Loire-Atlantique :** Nantes — **Lot-et-Garonne :** Agen — **Maine-et-Loire :** Angers, Saumur — **Manche :** Cherbourg — **Moselle ;** Metz — **Nord :** Lille, Dunkerque — **Oise :** Beauvais — **Orne :** Flers/La Ferté-Macé — **Pas-de-Calais :** Boulogne, Lens — **Pyrénées-Orientales :** Perpignan — **Seine-Maritime :** Dieppe, Le Havre, Rouen — **Somme :** Amiens — **Var :** Groupe Région-toulonnaise — **Vienne :** Poitiers — **Yonne :** Auxerre.

• LIAISONS

Alpes-Maritimes : Nice — **Ardèche :** Tournon — **Ardennes :** Charleville-Mézières — **Aveyron :** Sainte-Affrique, Millau — **Bouches-du-Rhône :** Aix-en-Provence — **Charente-Maritime :** Saintes — **Cher :**Vierzon — **Corse :** Ajaccio, Bastia — **Côtes-du-Nord :** Saint-Brieuc — **Doubs :** Haut-Doubs — **Eure :** Routot — **Finistère :** Quimper — **Gironde :** Saint-Médard-en-Jalles — **Hérault :** Montpellier — **Ille-et-Vilaine :** Saint-Malo — **Isère :** Bourgoin-Jallieu — **Jura :** Roche-lez-Beaupré — **Loiret :** Montargis — **Loir-et-Cher :** Blois — **Haute-Loire :** Est Haute-Loire — **Mayenne :** Laval — **Morbihan :** liaison du Morbihan — **Nord :** Douai — **Oise :** Noyon — **Bas-Rhin :** liaison du Bas-Rhin —**Tarn :** Albi — **Var :** Hyères, La Seyne-sur-Mer — **Vendée :** La Roche-sur-Yon — **Haute-Vienne :** Nord Haute-Vienne — **Vosges :** liaison des Vosges.

RÉGION PARISIENNE

• GROUPES

Paris : quinze groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1er, 5e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 18e, 19e, 20e.
Banlieue : Seine-et-Marne : Coulommiers, Chelles/Gagny/Neuilly-sur-Marne — **Yvelines :** Conflans-Sainte-Honorine, Rambouillet, Versailles — **Essonne :** Vallée de Chevreuse — **Hauts-de-Seine :** La Défense/Courbevoie/Nanterre/Puteaux, Villeneuve-la-Garenne/Saint-Ouen, Fresnes/Antony — **Seine-Saint-Denis :** Bobigny/Pantin/Aubervilliers, Drancy, Montreuil/Rosny-sous-Bois, Sevran/Bondy — **Val-de-Marne :** Villejuif/Vitry, Créteil — **Val-d'Oise :** Argenteuil/Colombes.

• LIAISONS

Banlieue : Seine-et-Marne : Melun — **Val-d'Oise :** Sarcelles.

LIAISONS PROFESSIONNELLES

O.R.T.F., R.A.T.P., S.N.C.F., Route, Travailleurs de l'éducation, Banques.

sommaire

PAGE 1 : Editorial — **PAGE 2 :** Information des groupes de la F.A. — **PAGE 3, Social :** Intéressement, le miroir aux alouettes, Seguin le monsieur Propre du patronat, Amis Lecteurs — **PAGE 4, Luttes :** Grève à la R.A.T.P., Imprimerie de Noyon occupée, En Bref, Communiqué — **PAGE 5, Répression :** Le symbole des Q.H.S., Orestino Domenichelli toujours en prison, La police bave toujours plus — **PAGE 6, Société :** Réfractaires, le point de la situation, Grève des foyers à Paris, Ils sont fous... — **PAGE 7 ET 8, Dans le monde :** Guyane, les Amérindiens et la ruée vers l'or de l'Oyapock — **PAGE 9, Informations internationales :** Espagne, Etats-Unis, Danemark, Grèce — **PAGE 10, Archives :** Procès d'une pacifiste en 1917, Hélène Brion — **PAGE 11, Expression :** Programmes de Radio-Libertaire, Notes de lecture, Bande dessinée — **PAGE 12, Economie :** L'Etat : entité territoriale, armée et technocratique (I L'Impasse économiste).

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19e
Dépôt légal 44 149 — 1er trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

débats

• TOULON

Dans le cadre du cinquantenaire de la révolution espagnole, le groupe Région toulonnaise et le Centre d'étude et de culture libertaire organisent samedi 28 juin, à partir de 17 h, salle « Art et Culture » (quartier Saint-Roch) à Toulon, une fête libertaire.

Au programme : montage diapos « Espagne 36 », suivit d'un débat avec des compagnons de la C.N.T.E. ; Louis Capart ; Pierre Méric ; « Dimension libre » (B. Kalef) ; des stands, de la bouffe, une buvette, etc.

Seguin, le monsieur Propre du patronat

L'AUTORISATION administrative de licenciement n'a jamais empêché les suppressions massives d'emploi. D'abord parce qu'elle était presque toujours accordée, ensuite parce qu'en cas de dépôt de bilan elle n'était pas nécessaire. Ainsi, quatre cent quarante mille licenciements pour motif économique furent-ils prononcés au cours de l'année 1985.

Mais, selon Gattaz, cette satanée autorisation constituait, pour les pauvres patrons, une insupportable inhibition. Pour ces âmes sensibles les entraves, si ténues soient-elles, sont inacceptables. Les voici enfin libérés.

Désormais, l'administration ne vérifiera plus la réalité du motif économique. De plus, les entreprises qui ont procédé à un licenciement collectif pourront réembaucher dans les douze mois suivants. Très pratique ça, pour un employeur qui souhaite larguer des indésirables de toutes espèces et les remplacer par des gens plus dociles et « performants ».

De crainte qu'ils n'aient pas bien compris (des patrons à la compréhension laborieuse, ça existe...), Gattaz a expliqué en détail, aux adhérents du C.N.P.F., le mode d'emploi de la nouvelle loi qui leur permettra « *de licencier jusqu'à dix personnes par mois et par établissement sans autorisation et dans les conditions de procédure beaucoup plus simples du licenciement individuel* ». Ainsi, après les grands dégraissages, les patrons pourront procéder de temps à autres à ces petits lessivage qui élimineront les dernières impuretés et feront reluire leurs boîtes. En quelque sorte, Seguin est le monsieur Propre du patronat...

Une méthode infaillible

Selon *le Monde* : « *On sait que si tous les employeurs pratiquaient un " ajustement immédiat " deux cent mille emplois seraient supprimés la première année* ». La méthode est infaillible, paraît-il, pour faire reculer le chômage. En 1984, Gattaz avait expliqué que licencier d'abord pour embaucher ensuite permettrait de créer 367 000 emplois (admirez la précision !). Il n'en parle plus aujourd'hui. Comme c'est curieux !

Chirac, cependant, a tenu à nous rassurer : il n'est pas question de faire des misères aux travailleurs car, voyez-vous, « *le gouvernement ne favorise pas telle classe ou tel groupe* » mais il garantit « *à chaque citoyen le droit le plus essentiel, le droit au travail* ». Puisqu'il le dit, nous devons le croire. D'ailleurs, en vertu de ce grand principe, tout travailleur licencié aura droit à un entretien individuel préalable avec son patron qui devra lui démontrer que le motif de son renvoi est « *sérieux et réel* ». Et si malgré tout le salarié est mécontent, il pourra toujours saisir les prud'hommes. Ce qui ne l'empêchera pas de se retrouver sur le pavé puisque le pourvoi en justice n'a pas d'effet suspensif ! Et il devra faire preuve d'une grande, d'une très grande patience, compte tenu de l'engorgement de cette juridiction...

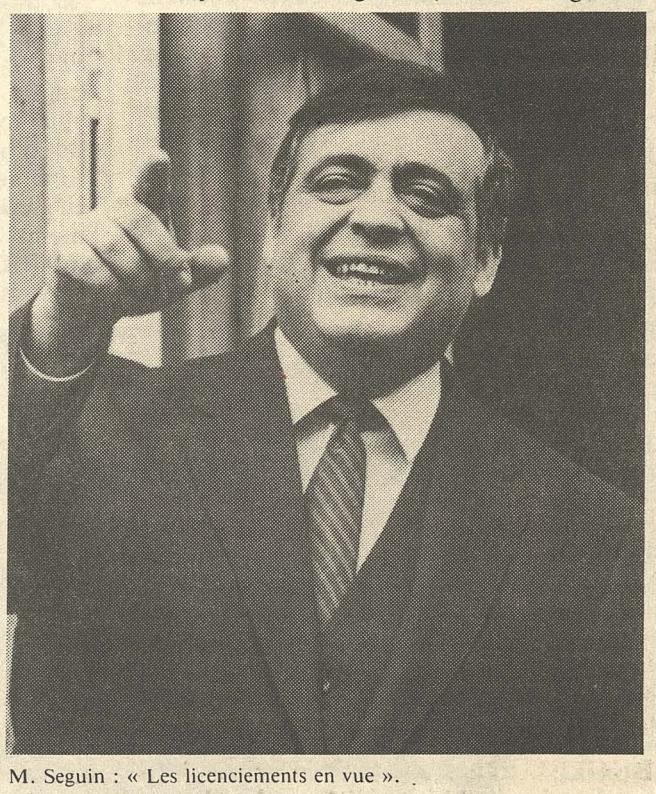

M. Seguin : « Les licenciements en vue ».

Un bain de jouvence

Après cinq années d'exercice du pouvoir, au cours desquelles ils avaient dû se montrer « réalistes », et même « cruels », selon l'expression de Mitterrand, ce débat à l'Assemblée nationale a été une chouette occasion pour les socialistes de se revivifier dans une source de jouvence. Ah !, comme ils paraissaient sincères les Auroux, les Delebarre dans leur nouveau rôle d'intrépides défenseurs du prolétariat. Ce fut le côté plaisant de l'affaire...

Quant aux syndicats ils sont invités par Chirac et Seguin a « *entrer dans le champ de la négociation (qui) reste entier* », notamment en ce qui concerne les nouvelles procédures. Ce qui fera une belle jambe aux futurs licenciés.

Tous les syndicats protestent avec la plus grande énergie. Bergeron est très mécontent : il s'était longuement entretenu avec Chirac, et voilà le résultat ! Maire, lui, a exprimé sa « colère » en retrouvant le ton pathétique de la lutte de classes : « *les patrons n'ont pas fini d'entendre parler de nous* », a-t-il proclamé.

Le secrétaire général de la C.F.D.T. a cru devoir préciser : « *Il faut le dire, nous sommes en face d'une majorité du patronat incapable d'affronter l'avenir autrement qu'en restaurant les privilèges du passé* ». Il existerait donc une minorité de patrons (« éclairés ») qui auraient fait le deuil de leurs privilèges au cours d'une nuit du 4 août ? Des capitalistes pour qui l'accroissement continu de la productivité — donc la réduction des effectifs — associée à une vigoureuse compression des salariés ne constituerait pas la meilleure recette pour obtenir le maximum de profit ? Sacré farceur, va ! En attendant voici Maire au pied du mur : il va pouvoir nous expliquer comment il est possible de faire reculer patronat et gouvernement sans recourir à cette arme archaïque qu'est la grève...

SÉBASTIEN BASSON

INTÉRESSEMENT

Le miroir aux alouettes

QU'est-ce que l'intéressement ? Pour nos patrons, il s'agit d'un mode de rémunération qui permet de récompenser un « plus » du salarié par l'octroi d'un bonus s'additionnant au salaire de base. Cette pratique est courante depuis longtemps au Japon et aux Etats-Unis, pays bien connus pour leurs politiques salariales d'avant-garde...

Au Japon, l'intéressement est plutôt collectif, la part variable des salaires pouvant atteindre 40% de la rémunération. Aux Etats-Unis, la pratique est au contraire individualisée et sélective. On a recours aux « rémunérations stimulantes » grâce à un bonus avoisinant 60% du salaire de base.

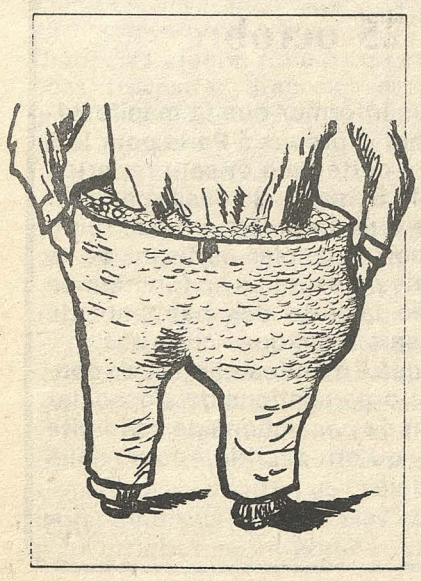

En France, plusieurs facteurs font que ces formules individualisées de rémunération sont encore peu nombreuses. Durant les Trente Glorieuses, les entreprises françaises ont connu l'indexation des salaires sur l'inflation de manière généralisée (1). De plus, la fiscalité, l'inflation importante et le rendement des placements financiers favorisaient peu ce mode de rémunération. Enfin, on privilégiait la formation et les diplômes aux résultats.

Du concret...

La France ayant donc l'ambition de rattraper ses petits camarades, nos dirigeants ont abandonné camembert et litron pour se pencher sur le problème. Une association patronale, « Entreprise et Progrès », a rendu public un rapport dans lequel elle préconisait bien sûr ce mode de rémunération (2). L'individualisation permet en effet « *de mieux anticiper l'évolution de la masse salariale brute et de maîtriser la croissance des coûts salariaux* ».

Cette analyse a au moins le mérite de poser clairement le problème... Nous passerions donc du principe d'une politique contractuelle à une politique de compression des salaires, de dérèglementation, de démantellement des conventions collectives, et de rémunération au rendement. Cinquante ans après juin 36, voici la guelte remise au goût du jour. Le vocabulaire a changé, pas le désir de nos capitalistes de tirer toujours plus de profit pour leur propre compte et au détriment des travailleurs.

Attention danger !

Comme un malheur n'arrive jamais seul, il est facile de prévoir la politique patronale à plus ou moins long terme. Une dérèglementation des salaires impliquant une précarisation des revenus, il faudra bien en arriver à faire des sacrifices supplémentaires pour boucler les fins de mois. Par exemple, en travaillant plus... Tiens, la boucle serait-elle bouclée ? Après l'intéressement, la flexibilité...

Si d'un côté votre salaire est amputé, vous pourrez toujours rétablir l'équilibre en travaillant quelques heures de plus par semaine. La nécessité de s'adapter pour résister à la concurrence du monde capitaliste conduit forcément le patronat à une remise en cause de nos acquis. A quand la journée de travail de 15 heures ? Face à ce servage des temps modernes qu'est le salariat, les anarchistes sont ô combien réalistes quand ils se battent pour sa suppression.

Quant aux dangers de l'intéressement, c'est chaque jour dans nos entreprises qu'il nous faut les dénoncer. Cet outil supplémentaire de division des salariés, il dépend de nous tous de savoir le retourner contre un patronat de plus en plus arrogant afin de le faire fléchir.

CHRISTOPHE
(Gr. Berneri)

(1) Des consignes gouvernementales ont été données dès 1982 pour briser le principe de l'échelle mobile par le gouvernement Mauroy. De nombreux conflits éclateront, entre autres à la F.N.A.C.

(2) « Vers une individualisation des rémunérations », Entreprise et Progrès, 34, avenue Marceau, 75008 Paris.

AMIS LECTEURS

AVEC ce n°624 du *Monde libertaire* paraît le troisième et dernier volet du nouveau catalogue des livres disponibles à la librairie du Monde libertaire. Vous allez pouvoir vous livrer à une activité passionnante : l'assemblage des quatre parties de ce catalogue.

« Anarchisme », « Ecologie », « Féminisme », « Mouvement ouvrier », « Littérature prolétarienne »... nous ne pouvons pas, malheureusement, citer tous les rayons (mais reportez-vous au catalogue) ; ils sont tous là, ces rayons regorgeant d'ouvrages que vous avez toujours eu envie de lire sans oser en passer commande.

Alors quoi de plus simple, une feuille, une enveloppe, un chèque et ça y est la commande est passée ! Le plus dur va être certainement de choisir parmi tous ces livres proposés.

Mais ne nous laissons pas abattre, il faut soutenir cet effort collectif qu'est la librairie du Monde libertaire et votre hebdomadaire favori. Comme nous le disons souvent, mais nous n'aurons de cesse de le répéter, vos commandes seront satisfaites dans les vingt-quatre heures (sauf rupture de stock).

Et puis, si vous désirez des livres qui ne sont pas mentionnés au catalogue n'hésitez pas à nous les commander sans omettre de préciser : l'auteur, le titre et si possible la maison d'édition. Nous nous chargeons de vous les procurer dans les meilleurs délais. C'est aussi une autre forme de soutien que vous nous apporterez ainsi.

Mais stoppons là ces considérations, l'été sera certainement chaud et les lectures sûrement de qualité.

Salutations libertaires,

Les administrateurs

en bref...en bref...

• L'association R.E.F.L.E.X. (Réseau d'études, de formation et de liaison contre l'extrême droite et la xénophobie) organise vendredi 20 juin, à partir de 19 h, un débat autour du film « L'Orchestre noir », avec la participation de J. Bidalou, au C.I.C.P., 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

• L'U.P.F. de Rouen organise une réunion publique sur le thème : « Si tu veux la paix, prépare la guerre », samedi 21 juin, à partir de 14 h, à la Halle aux Toiles, Rouen. Pour infos : S. Khrounoff, 4, rue Molière, 76650 Petit-Couronne.

• Une rencontre-débat sur le thème : « La presse alternative aujourd'hui : son rôle, quel traitement de l'information ? » aura lieu jeudi 19 juin, à 19 h, à la librairie l'Anarc-en-Ciel avec la participation de la revue libertaire « Agora ». Librairie l'Anarc-en-Ciel, 7, rue Arnaud-Bernard, 31000 Toulouse.

• La C.N.T.-A.I.T. organise une sortie-rencontre le 29 juin à Lectoure (32). Un bus partira de Toulouse à 8 heures. Participation : 50 F. Pour infos : C.N.T.-A.I.T., 3, rue Merly, 31000 Toulouse (tél. : 61.44.44.43, tous les après-midi).

• L'Université antiraciste alternative pour l'égalité (U.A.A.E.) organise samedi 21 juin, 14 h 30, un débat sur « Modernisation, nouvelles technologies : avenir de l'O.S. » avec B. Coria, Ch. Dutertre (économistes) et J.-P. Noal (militant syndical de Talbot) au 6, rue Jean-Massé, 75011 Paris (métro Charonne).

• « Fraga » n°2 vient de paraître. Au sommaire : un dossier sur l'objection, A.L.F., D.O.A., etc. *En vente à la librairie* du Monde libertaire.

• Une fête de soutien à « Noir et Rouge » sera organisée le 20 juin, à partir de 20 h, à Lyon. L'adresse : salle Wolnitza, 42, rue Burdeau, 69001 Lyon (métro Croix-Paquet). Au programme : films, vidéos, buffet, danse et musique...

Grève à la R.A.T.P.

MÊME si l'unité syndicale, réalisée exceptionnellement le mercredi 11 juin, a permis le succès d'une grève à laquelle a pris part 95% du personnel, il n'en reste pas moins que ce mouvement revendicatif, unique par son ampleur depuis 1977, marque le réveil tardif d'organisations syndicales en position de repli depuis mai 1981. On peut noter d'emblée que l'intersyndicale était composée de F.O., de la C.F.D.T., de la C.F.T.C., des autonomes et même des « indépendants » (ex-C.F.T.) qui à cette occasion ont tenu à manifester leur « soutien » aux travailleurs en lutte !

Quant à la C.G.T., elle préféra faire cavalier seul. Certains prétendent qu'elle voulait faire de la grève du 11 juin un mouvement de soutien à Claude Quin, ex-président du conseil d'administration de la R.A.T.P., économiste marxiste, toujours membre du parti communiste et qui, depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, veillait paternellement au bonheur de son personnel. C'est lui qui déclara aux nettoyeurs du métro venu lui faire part de leurs revendications : « *Vous êtes les tenants de la lampe à huile* ». Comme quoi, même à la lumière du matérialisme historique, il est des lueurs qui, en matière d'éclairage, de nettoyage et de commandement, mènent tout droit sur le chemin de l'indignité !

La C.G.T. appela donc parallèlement à la grève à une manifestation au Trocadéro en fin de matinée. Ce rassemblement de deux à trois cents personnes se porta sur le ministère des Transports, quai Kenedy, où une délégation fut reçue fort cordialement par un des sous-fifres de service.

En ce qui concerne la vaillante C.G.C., elle n'appela pas à se joindre au mouvement. Pour elle bien que les intentions du gouvernement soient inquiétantes, elles ne justifient nullement un arrêt de travail...

Pour tous les syndicats ayant lancé ou rejoint le mouvement, il s'agit donc de protester contre le blocage des salaires en 1986, l'intégration du G.T.V. (glissement, technicité, vieillesse) dans la masse salariale, les tentatives d'individualisation des salaires et, pour F.O. en particulier, de condamner l'« *étatisation* » de l'entreprise au travers des commissions interministèrielles des salaires. De plus toutes les organisations syndicales veulent s'opposer aux restrictions budgétaires touchant le secteur de l'exploitation (moins 80 millions de francs), ainsi que le budget des investissements (moins 200 millions de francs). Toutes ces économies ne permettront pas à la R.A.T.P. de se développer et de mener à bien sa mission de service public auprès des usagers de l'Ile-de-France. Quant aux suppressions d'emploi, elles sont d'ores et déjà envisagées et, à juste titre, rigoureusement dénoncées par tous les syndicats.

Ce qui a mis le feu aux poudres c'est bien, à tout prendre, ce manque de politique contractuelle qui plaît tant au camarade Bergeron ! Car sur le fond, la politique salariale du nouveau gouvernement, en ce qui concerne le secteur public, est à peu près la même que celle de 1984. Et c'est bien ce manque de relations « privilégiées » qui irrite le plus nos vaillants syndicalistes. Ils se plaignent de plus en plus fortement, adressent des mises en garde, acceptent de moins en moins bien ce rôle de potiche qu'ils tiennent depuis de nombreuses années déjà ! Dieu seul sait où les mènera ce manque de tact, de courtoisie, des pouvoirs publics ? A la démission, chiche !

Pour l'heure, il n'est pas question de déclencher une offensive sociale et nos permanents syndicaux comptent commme toujours sur la rentrée pour relancer le mouvement. Avec, il est vrai, une pointe d'anxiété, ils lorgnent les « *gros bataillons de la classe ouvrière* » qui, « *avant de déferler sur la scène de l'histoire* » rendent à la pelle leurs cartes syndicales et échappent de plus en plus aux appareils syndicaux et politiques. Conséquence de leur « effacement » depuis 5 ans, les syndicats devront mener les batailles sociales de la rentrée avec des effectifs réduits, tout en s'assurant que le mouvement ne leur échappe pas. Nous leur souhaitons bien du plaisir !

RÉGIS

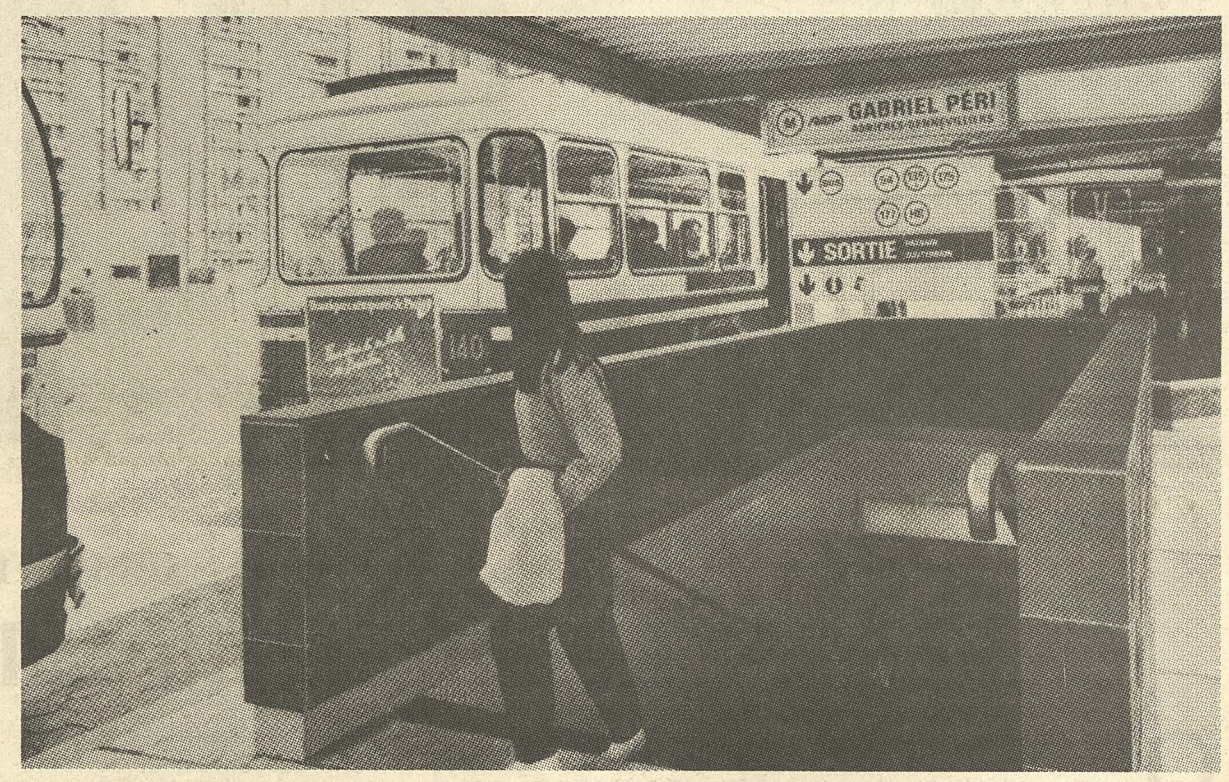

L'imprimerie de Noyon occupée

QUAND vous aurez ce *Monde libertaire* dans les mains, l'imprimerie de Noyon sera-t-elle encore occupée ? Située à mi-chemin entre Paris et la région d'Amiens, elle est occupée par des ouvriers du Livre depuis le lundi 9 juin. La particularité dans cette affaire est que cette imprimerie est équipée de rotatives hélio Cerruti, un des « top niveau » du genre, et que l'entreprise était quasiment au ralenti depuis sa reprise par Jean Didier.

Cette entreprise attendait selon toute vraisemblance que les imprimeries Lang, François et Del Duca de la région parisienne déposent leur bilan, pour récupérer leurs travaux. Cela aurait été pour le patronat une excellente affaire : échanger plus de mille ouvriers, pour la plupart syndiqués, pour une entreprise à la campagne avec un personnel réduit et un matériel super-performant.

Du temps de Giscard et du plan Lecat, le processus s'était déjà engagé : la France n'avait pas vocation graphique ! Des entreprises comme Chaix ou Georges-Lang, qui employaient des milliers de travailleurs, seront alors cassées pour effacer l'influence syndicale et augmenter les profits.

Si près de 200 travailleurs du Livre, de la presse comme du labeur, occupent l'entreprise de Noyon (1), ce n'est pas seulement pour renvoyer aux jeunes C.R.S. les grenades lacrymogènes que ceux-ci lancent trop hâtivement. C'est aussi et surtout pour tenter de bloquer le processus capitaliste : moins de main-d'œuvre, plus de rendement. Les rotatives Cerruti de Noyon, si elles sont la propriété de Didier, attirent aussi des gens comme Hersant. L'avenir dira si l'occupation de cette imprimerie contrecarrera les plans patronaux ou n'aura été qu'un avatar de la semaine d'action C.G.T.

GÉRONIMO

(1) Par plusieurs équipes relevées quotidiennement.

Nettoyeurs du métro

LE conflit des nettoyeurs du métro, après une trêve de quelques jours, aura vraisemblablement repris sous forme d'une nouvelle grève à l'heure où ces lignes paraîtront. Sur les cinq demandes de licenciement réclamées par la Comatec (1), l'inspecteur du travail a fait savoir en date du 13 juin qu'il acceptait le licenciement de M. Kada Djilali (délégué du personnel) pour voies de fait et violences à l'encontre d'un non-gréviste (2).

En ce qui concerne les nettoyeurs du métro, ainsi que la C.F.D.T., il n'est pas question de laisser passer un seul licenciement (d'autant plus que l'inspecteur du travail n'aurait eu pour rendre son « jugement » que des informations tronquées puisque le salarié prétendument agressé n'a jamais eu d'arrêt de travail et n'a jamais porté plainte, contrairement à ce que la Comatec a pu prétendre).

Une assemblée générale des nettoyeurs devrait se prononcer lundi 16 juin sur la reprise de la grève (décision qui devrait être adoptée à la quasi-unanimité comme pouvait le laisser supposer, ces derniers jours, l'état d'esprit des nettoyeurs face à l'annonce éventuelle d'une seule demande de licenciement !). Ne doutons pas que les nettoyeurs sauront, une fois de plus, opposer leur rapport de force et leur forte mobilisation pour faire échec à cette nouvelle provocation.

LILIANE
(« Chronique syndicale »)

(1) Entreprise de sous-traitance du nettoyage commanditée par la R.A.T.P.
(2) Alors que le non-gréviste en question a reconnu lui-même par écrit qu'il n'avait pas été frappé par Kada.

S.O.S. TAHITI
Manif et concert reportés au 25 octobre

Jad nous communique :

J'ai le regret de devoir vous informer que la manifestation et le festival « S.O.S. Tahiti », prévus à Paris pour le 5 juillet, ne pourront avoir lieu à cette date et sont reportés au samedi 25 octobre durant la Semaine du désarmement.

Cela essentiellement parce que ce projet n'a pas reçu, jusqu'à maintenant, un support financier suffisant de la part des diverses organisations pressenties en fonction de leur possible sympathie avec la lutte des habitants de Polynésie pour l'arrêt des essais atomiques chez eux.

En reportant au 25 octobre cette manifestation et ce concert, j'espère permettre à ces organisations de s'associer financièrement à la réalisation de ces actions de solidarité avec le peuple polynésien qu'on sacrifie, pour nous « défendre », depuis 20 ans déjà.

JAD

Le symbole des Q.H.S.

EN mai 1978, trois détenus du Quartier de haute sécurité (Q.H.S.) de la Santé s'évadent, il s'agissait de Rives, Besse et Mesrine. Mon ami Rives, qui passait le mur en troisième position, sera abattu par un flic qui était là par hasard. Bien avant les Q.H.S., il avait connu l'horreur du pouvoir absolu des matons et pouvait dans le *C.A.P.* de mai 1978 titrer son article : « A Mende, les matons m'on fait boire de la pisse ». Mesrine fut, comme tout le monde le sait, sauvagement abattu par l'anti-gang, quant à Bessse il fait toujours, heureusement, courir ces mêmes anti-gangs.

En mai 1986, Michel Vaujour s'évade seul de la Santé alors qu'il était dans une position appelée « *détention normale* » ! Donc, en résumé, 1978 : trois évadés de Q.H.S., 1986 : un évadé qui n'est pas en Q.H.S. Sachant qu'il s'agit là des quatre évasions qu'a connues la prison de la Santé en huit ans, un fanatique des statistiques pourraient en conclure qu'à la Santé on s'évade plus facilement d'un Q.H.S. que de détention ordinaire. Cette logique chiffrée échappe totalement à l'administration pénitentiaire et aux syndicats de matons qui, après l'évasion spectaculaire de Vaujour, réclament le retour des Q.H.S.

Il est tout d'abord évident que si les matons crient si fort en demandant le retour des Q.H.S., c'est surtout pour masquer leur faute professionnelle vis-à-vis de leurs supérieurs et apparemment ils ont réussis puisque pour l'évasion de 1978 le directeur de la prison avait sauté alors que là, en 1986, il semble qu'il n'y ait eu aucune sanction.

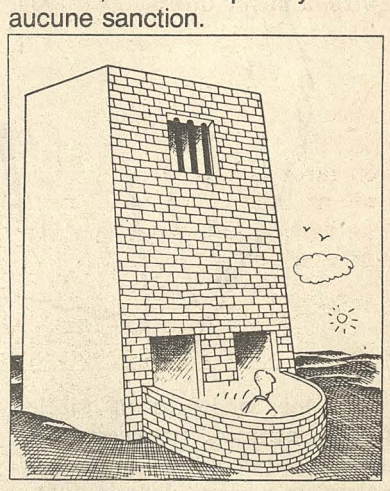

L'imbécile excuse de l'absence de Q.H.S. semble avoir marché, bien que Vaujour était un détenu marqué « D.P.S. » (détenu à particulièrement surveiller), ce qui pour un maton est un comble de laisser évader un détenu à surveiller en particulier. Mais en réalité, ces cris « matonesques » pour le rétablissement des quartiers de haute sécurité cache une autre réalité : une volonté de revanche, le désir de leur pouvoir absolu officiellement reconnu. Rétablir les Q.H.S. dans les textes, c'est dire aux matons : « Tout ce que vous avez toujours fait et que vous faites encore est reconnu par la loi ».

Depuis 1982, les Q.H.S. n'existent plus ; avant 1975 ils n'existaient pas non plus, mais les « *pailles* », les « *cachots* », les « *salles de contention* », les « *mitards* », les « *mises à l'isolement* », sans parler des tabassages et diverses tortures psychologiques existaient, existent encore et existeront toujours. Qu'ils rétablissent les Q.H.S. ou non ne nous concerne pas, puisque l'idée « Q.H.S. » fait partie intégrante de la prison. La prison ne peut pas exister sans le pouvoir absolu et discrétionnaire de son directeur et de ses matons.

Il faut dire aussi que la suppression du vocable « Q.H.S. » en 1982 était l'aboutissement d'une lutte qui était partie des taulards, de l'intérieur des prisons. Ce fut pendant une semaine, à partir du 26 juin 1978, le procès dit des « Q.H.S. » où, avec les révoltés de Lisieux, fut à grand spectacle remis en cause le système pénitentiaire. Ce fut aussi l'appel à la journée de grève avec préavis lancée à partir des Q.H.S. de la région parisienne et qui obtint un extraordinaire succès national.

En effet, en 1975, la réforme Lecanuet qui créait les Maisons de sécurité renforcée (M.S.R.), les Quartiers de sécurité renforcée (Q.S.R.), puis les Quartiers de plus grande sécurité (Q.P.G.S.) a été l'occasion de la création d'un vaste mouvement anti-prison. C'est leur revanche sur cette extraordinaire mouvement de contestation que réclament les matons en demandant le retour des Q.H.S. Encore une fois, ce débat ne nous concerne pas car c'est contre la prison que nous luttons, avec ou sans Q.H.S. déclarés ou camouflés ; cela ne change rien à notre volonté de la détruire. Une prison ne s'aménage pas, elle se détruit ou vous détruit.

JEAN LAPEYRIE

La « belle » en hélico.

Le police bave toujours plus !

CHIRAC l'a dit dès son arrivée à Matignon : la police peut compter sur l'entière solidarité du gouvernement, y compris (voire surtout !) en cas d'« *incidents regrettables* ». Pasqua et Pandraud l'ont répété à longueur d'antenne... le message a parfaitement été reçu, cinq sur cinq, au fond des commissariats. Les pleins pouvoirs à la police ! L'arbitraire officialisé... On a vu en très peu de temps comment les propos gouvernementaux étaient appliqués : jeunes Arabes tabassés ; mineurs gardés à vue au commissariat des Halles pour les « *préserver du danger moral* » (entendez par là les quelques punks du Forum !), sans que leurs parents en soient avertis ; journalistes d'Europe 1, enquêtant sur les contrôles d'identité dans Paris, découvrant avec douleur que les coups de matraques sur le crâne font très mal, etc. On a même vu un flic antillais se faire casser la gueule à Barbès par ses collègues... Il est vrai que pour eux, sans son uniforme, il n'était qu'un nègre ordinaire donc de la chair à matraques ! Va-t-il quitter la police ?

Les flics ont le droit de faire ce qu'ils veulent. Ce n'est pas nouveau, mais cette fois ça prend des proportions inquiétantes... les « bavures » risquent de (re)devenir un moyen légal pour éviter des frais aux contribuables. Un suspect ? On tire à vue ! Chirac nous couvre, il l'a dit dans le poste !

Il ne s'agit évidemment pas de dire qu'avant le 16 mars, la police était au service des citoyens et, avec le retour de la droite, qu'elle est devenue subitement dangereuse pour les libertés, mais bien de voir la tournure que prennent les choses et quels moyens nous pouvons mettre en œuvre pour nous opposer au délire sécuritaire et à la répression tous azimuts qui en découle. Or, force est de constater qu'à part quelques associations de travailleurs immigrés, le silence est quasi total. Après l'état de grâce, l'état de choc ?

Les peines d'emprisonnement incompressibles d'au moins 25 ans, les comparutions immédiates « *pourvu que les charges réunies lors de l'enquête soient suffisantes* » (donc à l'appréciation de la police), la carte d'identité informatisée, les contrôles au faciès désormais sans limite, etc., toutes ces mesures passent comme des lettres à la poste, sans rencontrer beaucoup de protestations. L'arsenal juridico-policier anti-immigrés également. L'Etat policier s'installe toujours plus ! Ça bave un peu, forcément, mais que voulez-vous... y'a toujours des brebis galeuses !

Une immense toile d'araignée qui se renforce chaque jour un peu plus, voilà la police... Aujourd'hui, on habitue le citoyen à accepter sans broncher les contrôles dans la rue, dans le métro, etc. Peu à peu, on tente de transformer chaque individu en auxiliaire zélé des forces de l'ordre, en mouchard rémunéré. Plus c'est gros, plus ça passe !

Ce filet tendu vise, au bout du compte, à une normalisation de la société. Sous prétexte de traquer les « terroristes », les « délinquants », on veut finalement mettre « hors d'état de nuire » tous ceux et toutes celles qui refusent l'ordre établi et qui se battent pour changer les choses... Du jeune immigré révolté au chômeur qui se démerde pour bouffer, de l'ouvrier combatif au militant révolutionnaire, nous sommes tous plus ou moins ciblés. Alors, puisque rien n'est permis, tout est peut-être encore possible ?

GIL

Soutenez *Le Monde Libertaire*
Souscrivez

O. Domenichelli toujours en prison

ORESTINO DOMENICHELLI est toujours incarcéré à la maison d'arrêt de Fresnes. Raflé en septembre dernier avec d'autres réfugiés italiens sur ordre du juge Bruguières, ce militant bien connu pour sa participation aux luttes anticarcérales en Italie (voir M.L. n°621) est le dernier du lot à être encore emprisonné.

A la suite de son interpellation, une procédure d'extradition a été engagée par la justice italienne contre lui. Elle a été entreprise suite à un procès pour braquage de banque en 1984, pour lequel Orestino a été condamné à sept ans de prison par contumace. Son absence lui a interdit de faire appel et cette condamnation est définitive. La constitution du dossier permettant de juger sur le fond de la demande d'extradition prenant plusieurs mois, son avocat (Me de Félice) a effectué deux demandes de mise en liberté, toutes deux refusées alors qu'elles furent accordées à d'autres réfugiés entre temps.

En grève de la faim depuis le 5 mai

D'incertitude en désespoir, devant ces refus, Orestino a commencé une grève de la faim le 5 mai dernier, qu'il continue avec détermination. Seul dans une cellule du quartier des grévistes, il s'affaiblit de jour en jour et son état est devenu extrêmement critique. Il n'est visité par un médecin que deux à trois fois par semaine et de façon, semble-t-il, sommaire.

La Chancellerie le maintient en détention et refuse de le transférer à l'hôpital des prisons de Fresnes. Face à cette situation des plus graves, une troisième demande de mise en liberté a été plaidée par Me de Félice mercredi 11 juin au Palais de justice de Paris. A la suite d'un « malentendu » sur l'ordre du jour, l'avocat général essaya d'utiliser l'état d'Orestino pour expédier l'affaire et décider ou non de l'extradition. Cette demande expéditive a été rejetée, la défense arguant de la nouvelle convention d'extradition signée le 11 mai dernier entre la France et l'Italie.

Cette dernière stipule que la France émet des « réserves » sur l'extradition d'individus n'ayant pas pu avoir toutes les garanties de défense lors de leur procès en Italie : c'est le cas d'Orestino qui n'a pu faire appel de sa condamnation. Le tribunal statua donc, à huis-clos, sur la demande de mise en liberté, laissant dans l'anxiété les personnes venues soutenir ce camarade.

Résultat : décision reportée au 25 juin ! C'est donc d'un chantage qu'il s'agit, d'une tentative de forcer Orestino à arrêter sa grève de la faim pour survivre jusqu'à cette date. L'issue de cette troisième demande est de plus très incertaine, la décision d'extradition devant être discutée le 2 juillet. Il est probable que le parquet préférera maintenir Orestino en détention pour l'avoir sous la main en cas d'avis positif.

La situation impose donc d'accentuer la pression d'ici le 25 juin pour exiger la libération immédiate d'Orestino.

ENRICO

Pour écrire à Orestino : O. Domenichelli, écrou 750 219, cellule 82, 1ere division Q.I.G., maison d'arrêt, 94261 Fresnes cedex.

INTERNEMENTS PSYCHIATRIQUES

Ils sont fous...

NOTRE petite planète tourne-t-elle bien rond dans sa tête ? Il y en a toujours pour dire que son voisin est cinglé parce qu'il a le regard bizarre ou les pantalons trops grands ou bien tout simplement parce qu'un jour un individu a refusé de marcher dans le même sens que les autres ou de se laisser tondre la laine.

La solution pour faire taire le cuistre ou la cuistresse rebelle, c'est sortir de son chapeau la loi du 30 juin 1838 et de le (ou la) faire interner d'office dans un hôpital psychiatrique pour un placement dit « volontaire ». A la trappe le fol ! C'est en l'occurrence ce qui se passe pour Mme Ledrut. Une affaire qui a démarré il y 26 ans.

Les faits : Jean Ledrut, compositeur de la musique d'un film en 1960 se fait piquer les droits d'auteur et, de procès en procès, la S.A.C.E.M. va finalement lui bloquer sa retraite. Retraite qui est d'ailleurs la seule ressource qu'il partage avec sa femme. La spirale s'enroule alors. Les loyers sont impayés et en 1976 le tribunal prononce l'expulsion.

Les Ledrut sont des gens têtus, le logement n'est pas évacué jusqu'au 18 avril 1982 quand, lors d'une tentative d'expulsion illégale, Jean Ledrut meurt d'une crise cardiaque. Un mois plus tard, Mme Ledrut est mise contre son gré sous tutelle du préfet de police qui sera condamné à payer la somme de 200 000 F au titre des loyers impayés, puis plus tard à près de 100 000 F.

En novembre 1983, le préfet qui n'en peut plus (ce qui est peut-être le moins tragique de l'histoire) ordonne l'internement de Mme Ledrut. Le pillage commence. Les meubles dont une partie disparaîtra sont déménagés, les bijoux sont volés. Mme Ledrut sortira de l'hôpital psychiatrique un an plus tard et ne pourra que constater les dégâts. Une plainte est alors déposée et le Groupe d'informations asiles se porte alors partie civile.

Ce cas n'est pas un cas isolé. Chaque année, c'est près de mille personnes qui, internées dans ces prisons sans barreaux, demandent à en sortir. On aura tout compris quand on saura que les décisions, totalement arbitraires, sont prises par l'administration. En effet quoi de plus imbécile et de plus stupide qu'une administration qui a toujours raison et qui sous prétexte de défendre les institutions s'entoure en l'occurrence de médecins complaisants ou totalement véreux.

L'acharnement des fonctionnaires est symptômatique. Nous avons affaire à des institutions qui semblent solides mais qui pour masquer les échecs qu'elles subissent n'ont dans certains cas qu'une ressource : l'enfermement. Ainsi tous les problèmes se résolvent. Voilà une bien curieuse façon, comme le dit ma concierge, de cacher la merde au chat.

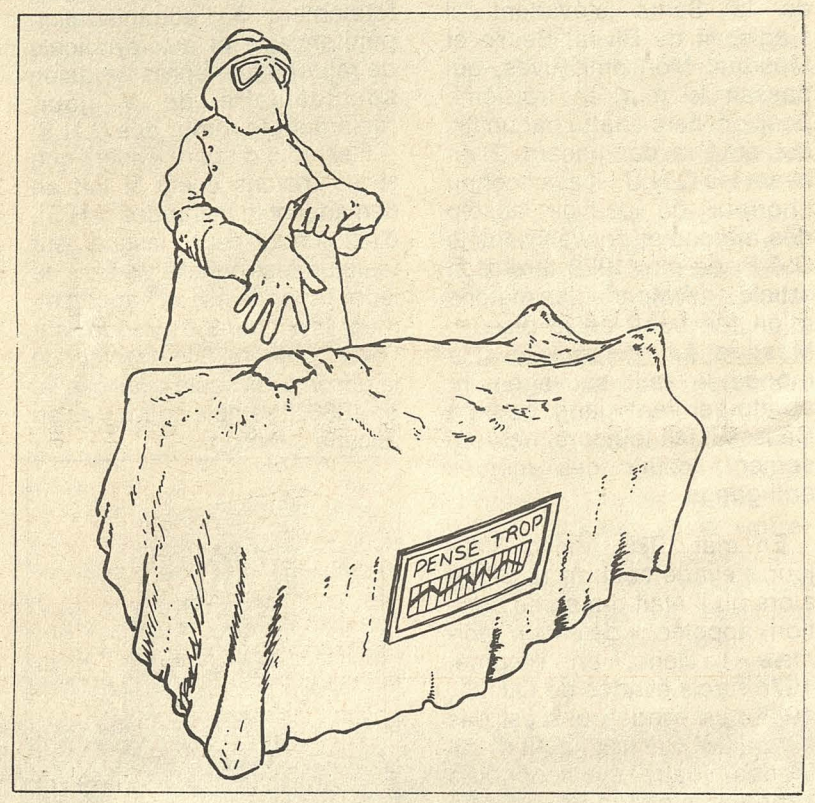

La loi vieille d'un siècle frappe encore. C'est récemment une femme de 40 ans qui bousculant un policier dans le quartier des Halles fut accusée d'avoir voulu lui voler son arme, frappée et conduite à l'infirmerie de l'hôpital psychiatrique. Pendant que Pasqua et Pandraud tricotent des bavoirs géants, ils ne voient pas les policiers dissipés. On ne peut pas tout faire en même temps.

Au delà de ces cas, c'est l'utilisation de la médecine à des fins policières qui scandalise. C'est l'abus de tous les pouvoirs, c'est la certitude mise en carte et raisonnée au service des médiocres, c'est la passion de l'autorité.

J.-P. GAULT

RÉFRACTAIRES

Le point de la situation

LE 26 mai, Joël Thimeurs, insoumis total, a écopé d'un an de prison ferme au tribunal d'Amiens. Le manque de soutien explique en grande partie cette lourde peine. Il est à souhaiter qu'en appel un réel rapport de force soit en place (1).

Bruno Martin Sanchez, libéré et réformé le 16 mai dernier après une grève de la faim de dix jours, repasse en procès le 25 juin à Dijon. Il avait fait opposition à un jugement par défaut le condamnant à six mois ferme pour insoumission. Il connaîtra le verdict de la Cour d'appel de Versailles au sujet de son refus d'obéissance le 10 juin. A suivre de très près.

Mercredi 4 juin, on a appris que les trois objecteurs nantais (voir M.L. n°612), qui étaient passés en appel à Rennes le 16 avril dernier, avaient été condamnés à de lourdes peines. Celles-ci vont bien au-delà des réquisitions de l'avocat général. Jean-Paul Sultot (en première instance : six mois avec sursis et retrait du statut) et Laurent Morel (relaxé par le tribunal de Nantes) ont été gratifiés de huit mois ferme, du retrait du statut et de la privation des droits civils et civiques pendant dix ans (c'est le maximum, pour cette peine !).

Quant à Frank Degré, particulièrement privilégié, il a été condamné aux mêmes peines avec un supplément de deux mois ferme. En première instance, il avait écopé de six mois ferme et du retrait du statut. Il est à noter que Frank, père de famille, avait demandé l'indulgence du tribunal. Merci pour l'indulgence qui lui coûte deux mois supplémentaires par rapport à ses camarades.

Ils ont décidés de se pourvoir en cassation, mais celui-ci n'étant pas suspensif, seule la mobilisation peut leur permettre de ne pas connaître la prison dans peu de temps (3).

Un insoumis total, Bruno Poirier, connaîtra le jugement de son refus d'obéissance le 18 juin. Le procureur, en appel, a demandé de 12 mois à 15 mois de prison (!). Bruno est toujours incarcéré à la caserne de Périgueux, il est donc important de briser le silence autour de son cas (4).

Une semaine plus tôt, le 11 juin, c'était au tour d'un objecteur insoumis Jean-François Mazeran d'expliquer ses convictions antimilitaristes et libertaires devant le tribunal de Montpellier (5).

D'autres procès auront lieu au cours du mois de juin, il est

donc nécessaire de se tenir informé, notamment par le répondeur antimilitariste : (16/1) 43.03.62.03, pour mieux soutenir les réfractaires. La solidarité reste une arme efficace contre l'armée et le pouvoir, faisons en sorte que cela ne soit pas un vain mot.

ERIC HÉBERT

(1) Joël Thimeurs, cellule 224 C, écrou 112.85, maison d'arrêt, 85, rue de la Défense-Passive, 80000 Amiens.

(2) Comité de soutien : « Emancipations », B.P. 181, 64105 Bayonne cedex.

(3) Pour contact : C.S.I., c/o G.R.I.M., B.P. 804, 44019 Nantes cedex.

(4) Bruno Poirier, quartier Daumesnil, 5, rue des Chasseurs, 24019 Périgueux cedex (tél. : 53.08.72.33).

(4) Comité de soutien : Gérard Caro, 18, rue de la Garenne, 34000 Montpellier.

Grèves des foyers à Paris

DEPUIS plusieurs mois, les résidents des foyers des « Arbustes », « Gergovie » et « Clissons », situés dans le XIVe arrondissement et gérés par le Bureau d'aide sociale (B.A.S.) de la ville de Paris, se sont mis en grève des paiements des loyers pour contester leurs augmentations successives.

Tout commence le 16 juillet 1985 quand les résidents du foyer des « Arbustes » apprennent par affichage que le loyer par chambre et par lit doit être augmenté. Ceux de « Gergovie » n'apprennent cette augmentation que verbalement. Se décide donc une grève des paiements. Depuis, le B.A.S. multiplie les pressions les plus diverses à l'encontre des résidents pour imposer cette hausse de loyer : coupures d'électricité, de chauffage, d'eau chaude, saisies sur salaires, refus de délivrance des certificats de domicile, expulsions...

Des revendications légitimes

Ces loyers étant assorti de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.), suite à une convention signée entre le B.A.S., la Caisse d'allocation familiale et l'Etat, il ne fait aucun doute que le principal bénéficiaire de l'application de l'A.P.L. dans les foyers est le B.A.S. lui-même. En effet, l'augmentation des nouveaux tarifs permet une augmentation des recettes de l'ordre de deux millions de francs par an, soit 110%. Cette augmentation n'est pas en conformité avec les termes de la circulaire 84.39 du 21 juin 1984, qui prévoit un plafond de hausse maximum de 25%.

L'importance de cette augmentation a de quoi faire bondir les occupants locataires, travailleurs immigrés : ainsi, pour des chambres à un lit (dont la superficie varie entre 8 m² et 12 m²) l'ancien loyer déjà exorbitant de 717 F passe à 1 382 F par mois ; pour des chambres à trois lits (entre 16 m² et 20 m²) le loyer passe de 1 4004 F à 3 009 F.

De plus les résidents sont en droit d'attendre qu'un entretien normal soit effectué dans leur foyer, ce qui n'est pas le cas. L'état des foyers est intolérable, aucune mesure d'hygiène n'est prise sur ces grands ensembles, qui demandent à être mieux aménagés et entrenus. Mais il est vrai que les résidents de ces foyers n'ont toujours pas le statut de locataire. L'argent ne manque pourtant pas aux gérants... pour effectuer, aux « Arbustes » par exemple, les réparations des dégâts causés par un incendie en 1983 (qui n'ont toujours pas été faits).

Quelles perspectives de lutte ?

Devant cette situation, le mouvement de grève a besoin d'être suivi. Au niveau des foyers du B.A.S., il n'y a que trois foyers sur treize en grève et ils doivent être soutenu par l'extérieur. Des réunions du comité de soutien ont lieu dans les différents foyers. Une journée « portes ouvertes » se tiendra au foyer des « Arbustes » (3-7, rue des Arbustes, 75014 Paris) samedi 21 juin à partir de 12 h. Ceci afin d'obtenir des contacts et de favoriser des discussions avec les foyers non grévistes pour les amener à rejoindre le mouvement. La sensibilisation et l'information du public par la présentation de documents audio-visuels (vidéo, montage diapos) sur les foyers et un argumentaire sur l'A.P.L. devraient permettre la formation d'un large mouvement de solidarité et de soutien.

Cette journée est aussi un moyen de pression sur le B.A.S. afin de le faire céder sur les revendications. Il est donc important d'y participer. Car, au même titre que toutes les formes de discrimination, le développement du racisme résulte entre autres de cette marginalisation des communautés immigrées. La plupart des municipalités, qu'elles soient de droite ou de gauche, utilisent leur droit de véto pour refuser toute possibilité d'accès aux H.L.M. municipaux aux familles d'immigrés. Les organismes publics organisent des quotas pour l'attribution des logements. La politique du logement du gouvernement est marginalisante, ces foyers-dortoirs et cités de transit (sic) sont construits et proposés comme logements spécifiques aux immigrés.

CAROLE LOUVET

GUYANE

Les Amérindiens et la ruée vers l'or de l'Oyapock

NOUS avons publié, il y a quelques mois, un article tiré du livre d'Eric Navet « Camopi commune indienne » qui exposait la dégradation progressive des conditions de vie des Amérindiens guyannais depuis la création en 1969 de cinq nouvelles communes, faisant ainsi disparaître le territoire de l'Inini et son statut protégé.

Aujourd'hui, la situation évolue et se dégrade très vite sur les deux rives de l'Oyapock. Côté brésilien, le responsable de la F.U.N.A.I. (fondation nationale de l'Indien) de la région Oyapock ne semble pas s'inquiéter outre mesure de l'arrivée des « garimpeiros » (nom donné aux chercheurs d'or au Brésil).

Côté français, à Camopi, cela paraît plus grave :

• un des fils du chef des Emerillon, Mompera, s'est pendu (cause apparente : l'alcoolisme) ;

• la piste d'atterrissage construite par les Brésiliens fonctionne tous les jours et les orpailleurs montent maintenant jusqu'à Trois-Sauts, agglomération jusque là protégée. Mais cette piste ne sert pas qu'au transit du matériel, le « spirituel » a aussi sa place : le curé de Saint-Georges en a profité pour relancer l'évangélisation de ces « pauvres païens » de Wayapis et en baptiser quelques douzaines (la « bonne parole » au prix de gros, en quelque sorte !).

Nous ne saurions rester indifférents au sort de ce peuple qui refuse d'être « étranger sur sa propre terre ». C'est pour cela qu'il est important de refuser l'ethnocide actuel et de diffuser un maximum d'informations pour mobiliser toutes les volontés.

La rédaction

NOUS savons aujourd'hui que la survie des Amérindiens n'est plus un problème physique mais culturel. Avec un taux d'accroissement démographique excédant quarante pour mille, les populations tribales progressent plus rapidement que toutes les autres composantes ethniques de Guyane. Mais il y a bien des manières d'assassiner un peuple et une culture, et les appels d'un Jean Hurault n'ont pu empêcher la clochardisation d'une grande partie des Noirs Boni du Maroni.

Si les Galibi, en créant en 1982 l'Association des Amérindiens de Guyane française, se sont engagés dans la voie de la lutte politique, si l'on peut espérer qu'ils acquièrent la maîtrise, au moins relative, de leur destinée, la situation apparaît bien plus noire sur l'Oyapock où je me suis rendu pour la quatrième fois au cours de l'été 1985.

Mais aujourd'hui un nouveau danger, encore plus redoutable, vient s'ajouter à la politique de destruction culturelle menée depuis quinze ans par les autorités locales ; il s'agit d'une véritable « ruée vers l'or » qui touche le moyen — et sûrement bientôt — le haut Oyapock. La redécouverte du « métal précieux » dans les boues du fleuve a provoqué une véritable colonisation de la rive brésilienne. Les conséquences pour les Amérindiens, déjà catastrophiques, risquent fort d'être irréversibles.

Ça commence à l'école...

A la dernière rentrée (1985-1986), fait rarissime (heureusement !), des conseillers pédagogiques sont venus « conseiller » la jeune institutrice de la maternelle, d'une bonne volonté évidente mais confrontée à l'absurdité du système. Ces « pédagogues » ne lui ont-ils pas conseillé de faire faire du sport aux enfants ! Bien sûr, ces gens qui passent tout juste quelques heures à Camopi — et pas tous les ans — ignorent que les jeunes Indiens, à tous moments, hors de l'école, ont l'occasion de se dépenser physiquement : baignades, canotages, etc. Malheureusement les problèmes des Indiens, comme ceux des populations tribales en général, résultent pour l'essentiel de l'ignorance dans laquelle les tiennent ceux qui se prétendent responsables de leur destin. Et l'ignorance est mère naturelle du mépris.

Les mêmes « conseillers pédagogiques » ont trouvé que la vidéo ce n'était pas si mal pour « *faire assimiler aux enfants amérindiens notre civilisation* » ! Voilà, c'est clair. Car l'une des dernières manifestations du « progrès » à Camopi, c'est l'introduction à grands frais (par hélicoptère) d'une installation vidéo. La « salle des fêtes » (l'ancien dispensaire ainsi reconverti) et le cinéma ont été inaugurés en août 1985 avec la projection du film... *The last cannibals* ! (Cela ne s'invente pas !) Le reste du programme, à raison actuellement de trois séances par semaine, est à l'avenant : karaté, films d'épouvante, policiers de troisième ordre, tristes signes de cette civilisation qu'on est en train de leur marteler et qu'on veut donc leur « faire assimiler » !

« *Je suis certain, déclare l'ex-médecin en poste à Camopi jusqu'en mars 1986 (1), qu'*ils *sont en train de créer des névrosés* ». Déjà, depuis quelque temps, la situation de crise est évidente, et elle s'exprime de façon souvent dramatique ; à la rentrée, un jeune Emerillon de treize ans s'est suicidé par pendaison, il ne voulait pas retourner à l'école de Saint-Georges. Plus récemment, un autre graçon s'est tiré un coup de fusil dans la bouche, raison inconnue... Et les tristes héros de l'Occident, Superman, Bruce Lee et autres, n'ont plus de secrets pour les petits Indiens qui ont aussi appris à jouer « aux cowboys et aux Indiens ». Navrant !

Dans la vie quotidienne...

La concentration d'une grande population, d'origines diverses (même si la population, à Camopi même, est à 98% amérindienne), est cause de frictions et de conflits d'intérêts.

Les habitations traditionnelles, sans murs, construites sur pilotis et couvertes en feuilles étaient les mieux adaptées aux conditions du milieu, au mode de vie que s'étaient choisis les Indiens. Eh bien, en quelques années, toutes ces maisons ont été remplacées et les habitations ont désormais des murs et, souvent, des serrures, autres symboles d'une société « moderne ». La vie quotidienne s'en trouve bouleversée en profondeur, et les relations humaines, traditionnellement riches, sont perturbées.

Il est vrai qu'aujourd'hui les Indiens ont des choses à cacher ! Les curés, c'est peut-être leur seul « succès », leur ont d'abord appris à cacher leur nudité (bien relative pourtant) et un nombre croissant de femmes jugent « décent », au moins pour les grandes occasions (Noël, 14 juillet...) de mettre un soutien-gorge. En compensation, on voit apparaître sur les murs (quand ce n'est pas les affiches électorales, moins prosaïques) divers dessins pornographiques, signe évident que la civilisation est en marche à Camopi.

Mais les Indiens ont d'autres « trésors » à dissimuler, puisque l'argent, nous l'avons vu, a été introduit. Les salariés, qui sont en nombre croissant, sont essentiellement employés par les gendarmes (ils sont deux en poste à Camopi) et la commune pour conduire les canots. Lorsqu'ils ne sont pas en tournée, ces Indiens sont chargés de faire de Camopi une « jolie petite commune à la française », en coupant méticuleusement l'herbe des chemins et des « pelouses » qui entourent les bâtiments officiels. Au rythme où l'herbe repousse en milieu amazonien, ils ne sont certes pas menacés de chômage !

Ce n'est pas drôle hélas !, car ces Indiens salariés disposent de fort peu de temps pour chasser, pêcher et préparer les abattis. Ils sont donc, plus que les autres encore, dépendants des produits européens : sardines, cassoulet, queue de cochon...

La dépendance matérielle, d'une façon générale, ne cesse de s'accroître. Du fait de la concentration de l'habitat, les terres cultivées sont surexploitées, les sols appauvris et il faut aller de plus en plus loin pour faire les abattis ; les Indiens ont donc besoin de moteurs hors-bord, et aussi d'essence dont l'approvisionnement est toujours très problématique. D'autre part, la plupart des espèces animales dont les Indiens se nourrissaient ont tendance à fuir les trop grandes agglomérations humaines... Un mal en entraîne un autre.

Et la politique !

On a bien préservé les apparences lorsqu'à été créée la commune de Camopi, en nommant un maire et un conseil municipal 100% amérindiens (2). Mais la vérité est que ce conseil est entièrement manipulé, depuis le départ par le conseiller général de l'Oyapock ; en usant de procédés courants en politique (manipulation, chantage, corruption, détournement de fonds, fraude électorale, etc.), c'est lui qui a entraîné les Indiens dans la situation dont nous n'avons brossé qu'une partie du tableau. Camopi est devenu le lieu d'un enjeu dont nous n'avons pas toutes les données, mais où s'affrontent quantité d'intérêts opposés. Les corbeaux sont nombreux à se disputer le gâteau.

Voici deux ans environ, une secrétaire de mairie avait été nommée à Camopi. Affichant sans vergogne des opinions d'extrême droite, elle a « pris les choses en main » avec une autorité qui lui a amenée, d'emblée, l'antipathie de la population. Si elle a démontré son incompétence dans la fonction qui lui était assignée, elle a en revanche entrepris, avec quelques comparses, un fructueux commerce, vendant des produits parfois avariés, trois fois le prix normal. Ce n'était qu'une première étape, mais

(suite p. 8)

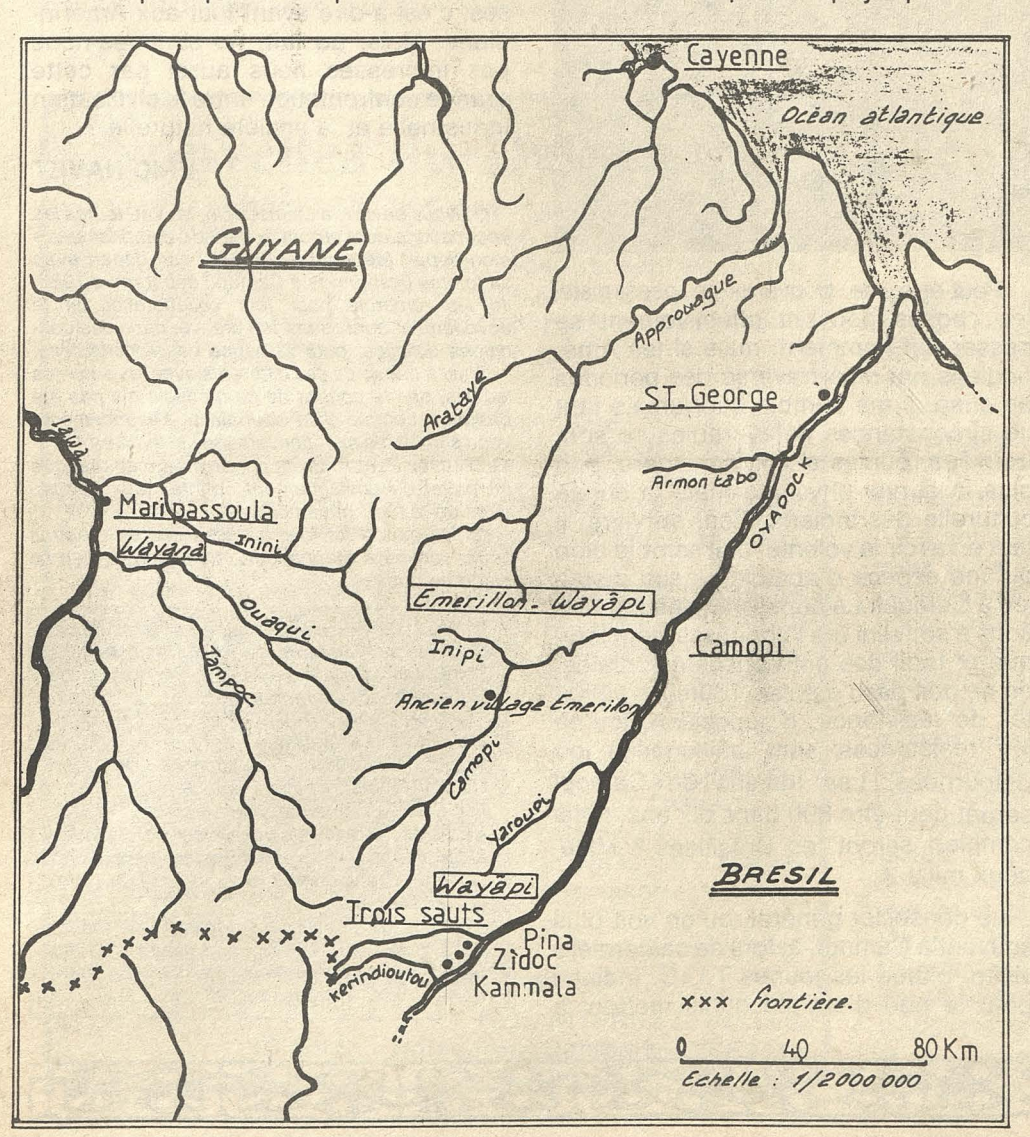

(suite de la p. 7)

ses ambitions se sont arrêtées là, voyons pourquoi.

En septembre 1985, le conseiller général est venu, dans son hélicoptère personnel, faire le point de la situation à Camopi. Des Indiens ont exprimé leur mécontentement, demandant, d'une part, qu'on leur construise de nouveaux logements (hé oui, il y a déjà une « crise du logement »), et exigeant d'autre part le renvoi de la secrétaire de mairie. C'est donc celle-ci qui a fait les frais du « ras-le-bol » de quelques uns (bien qu'elle ait été la « créature » du conseiller général) et les motifs n'ont pas manqué ; non seulement elle pratiquait des prix prohibitifs pour une marchandise acheminée dans des conditions sanitaires douteuses, mais son « affaire » était parfaitement illégale puisque le magasin n'était même pas inscrit au registre du commerce ! Elle a donc été priée de plier bagage, avec quand même un délai d'un mois... pour liquider son stock ! Elle laissait aussi la comptabilité de la commune dans un état déplorable, à cause d'autres « magouilles » (il n'y a pas d'autre mot !) sur lesquelles il est inutile d'insister ici. On pourrait se demander, si l'on ignorait ses « relations », comment elle a pu tenir deux ans à Camopi dans de telles conditions.

Le conseiller général lâcha encore un peu de lest en promettant une nouvelle tranche de dix « carbets » (maisons) pour 1986. Mais, les esprits s'étant calmés, il est revenu sur cette promesse car il est des projets qu'*il* juge plus importants, plus urgents. Le maire, le conseil municipal sont « convaincus » d'avance et, suprême rouerie, Massel a éteint toute velléité de dissidence en confiant à l'infirmier, le seul qui osait s'exprimer, la responsabilité de la gestion de la commune.

Le grand projet du conseiller général c'est la création d'une piste d'atterrissage à Camopi. Rappelons qu'aujourd'hui la commune n'est accessible que par le fleuve. Pour le défrichage, la commune (enfin Massel) emploie des T.U.C., de jeunes Indiens qui travaillent ainsi de 7 h à 14 h pour le salaire que l'on connaît. C'est l'heure à laquelle ils pourraient chasser et pêcher. Comme pour les autres salariés, il ne leur reste plus qu'à être des « chasseurs du dimanche » ! Cette opération avait paru doublement illégale aux autorités préfectorales, car aucun terrain d'atterrissage n'était prévu pour l'exercice budgétaire, et, en principe, on ne pouvait utiliser des T.U.C. pour un tel travail. Les choses ont du s'arranger depuis puisque les travaux ont repris de plus belle ; non seulement cela, mais le conseiller général a fait rallonger la piste de 100 mètres et aménager une surface de 350 m² pour qu'un hélicoptère Puma de l'armée puisse débarquer un bulldozer... pas n'importe lequel, un Caterpillar, marque dont Massel est concessionnaire.

Ainsi l'essentiel du budget de la commune de Camopi, pas moins de 150 millions de centimes (dont 30 à 40 pour l'achat du bulldozer !), seront consacrés à la réalisation de cette piste d'atterrissage. Route, pistes, chemin de fer, on le sait, sont les voies par lesquelles « progressent les civilisations » ; pour les sociétés traditionnelles cela s'est souvent traduit par misère, alcoolisme, déchéance physique et morale, etc. On peut donc s'alarmer en principe d'un tel projet, mais la menace semble très précise et tout laisse à penser que le conseiller général a « une idée derrière la tête ».

La ruée vers l'or

Cette idée n'est sans doute pas sans rapport avec ce qui constitue aujourd'hui l'événement le plus préjudiciable à l'avenir des Indiens de Guyane : la redécouverte d'or dans l'Oyapock et dans la région des criques Sikini et Alikene. Au Brésil, le mythe de l'Eldorado, qui fut le plus puissant moteur de la « *conquista* » espagnole et portugaise, n'est jamais vraiment mort, une étincelle suffit à rallumer la fièvre de l'or. Voici environ deux ans, au-delà du poste militaire de Clévélandia, un peu en amont de Saint-Georges (côté français) la rive brésilienne de l'Oyapock (fleuve frontière, rappelons-le) était inoccupée, les seuls lieux habités l'étaient du côté français. Les Indiens avaient toute liberté de circulation du côté brésilien du fleuve, et ils y ont toujours de nombreux abattis.

Et puis des orpailleurs brésiliens, en petit nombre d'abord, ont commencé à installer des barges pour l'exploitation du fond du fleuve. Assez vite les Indiens ont noué des relations d'échange avec les « *garimpeiros* » qui leur ont procuré notamment de l'alcool. D'un autre côté, les Brésiliens, de plus en plus nombreux, sont apparus comme des concurrents pour la pêche et la chasse, ressources déjà raréfiées par la concentration de la population. En tous cas, les Brésiliens, dès l'été 1985, fréquentaient les fêtes indiennes, et comme ce sont souvent des hommes sans femme, on imagine les conséquences, le tafia aidant...

La situation ne s'est pas améliorée depuis, au contraire. Le succès des premiers chercheurs brésiliens a été tel que les journaux brésiliens ont annoncé l'existence de ce nouveau filon, et, en décembre 1985, on attendait la venue d'un millier de prospecteurs sur la rive brésilienne de l'Oyapock. Effectivement, dans les premiers mois de cette année, le nombre des barges s'est multiplié entre Saut Maripa et Camopi ; le médecin en comptait quarante-deux début mars, et nombre de ces installations sont en vue des villages amérindiens. Comme la ligne frontière n'a jamais été définie avec précision, il est certain qu'aujourd'hui une partie des installations brésiliennes est située sur le territoire français.

Il s'agit, cette fois, d'une véritable colonisation. En quinze jours, les Brésiliens ont réalisé une piste d'atterrissage de 200 mètres ! Ils ont ainsi la possibilité d'acheminer plus de matériel, des vivres, du pétrole, de l'essence et tous matériaux nécessaires à la construction des barges, et ainsi pourront-ils aussi prospecter le haut-fleuve, jusqu'à Trois-Sauts peut-être. L'isolement relatif qui a jusqu'ici préservé les Wayapi du haut-Oyapock — empêchant la même dégradation qu'à Camopi — risque donc d'être brisé.

Les conséquences de cette invasion brésilienne sont déjà dramatiques à Camopi. Il y a lieu d'abord de craindre un nouveau choc microbien, le développement des maladies vénériennes dues à la promiscuité ; dès le mois de décembre 1985, le médecin en poste à Camopi avait eu à soigner deux Brésiliens atteints, l'un de gonorrhée, l'autre de syphilis. On peut s'attendre aussi à voir se multiplier le nombre des métis ; alors insidieusement Wayapi et Emerillon rejoindront-ils l'anonymat des « *caboclos* » (« clochards ») ?

Peut-être me trouvera-t-on pessimiste, les choses peuvent effectivement se passer différemment, mais si les Amérindiens ont déjà traversé des périodes de crise, il me semble que jamais tant de circonstances défavorables se sont trouvées réunies si l'on considère, non plus la survie physique mais la survie culturelle des Indiens. Pour survivre, il faut en avoir la volonté, or il semble bien qu'une espèce d'apathie se soit installée à Camopi. La démission des populations a souvent été l'aboutissement logique et fatal des entreprises coloniales, on ne doit pas l'oublier. Toute les velléités de résistance, d'opposition, toutes les résistances sont bâillonnées ou détournées. Les Indiens de Camopi seront peut-être 800 dans dix ans, mais combien seront les Brésiliens ? Mille, deux mille ?

Le conseiller général, qu'on voit plus souvent à Camopi, a, lors de sa dernière visite, blâmé les jeunes T.U.C. indiens pour le peu d'entrain qu'ils mettent à effectuer les travaux du terrain d'aviation, et il leur a, c'est évident, cité les Brésiliens en exemple. Il y a là une saine réaction de la part des Indiens qui ne sont pas convaincus, malgré tous les discours et toutes les promesses, qu'on ne leur veut que du bien et que les grands projets ne visent que leur intérêt. En tout cas, Massel a envisagé de recruter des ouvriers... brésiliens, en les payant au noir puisque la commune n'a pas d'argent pour payer ces employés. Tout cela baigne dans l'illégalité la plus totale et, si ce n'est pas nouveau, cela prend des proportions effarantes ; au point qu'on doit s'interroger, une fois de plus, sur le laxisme coupable des autorités supérieures. Quelqu'un, parce qu'il bénéficie d'appuis bien placés, ou parce qu'il fait, pour son compte, ce qu'on n'ose pas ériger en politique officielle, peut-il faire n'importe quoi, n'importe quand, n'importe comment, et ce au mépris de toute loi, de toute morale ?

En veut-on encore un exemple ? Lors de sa dernière visite, le conseiller général et le député Brunier ont, pour mieux les convaincre « arrosé » les Indiens avec de la bière et de l'alcool achetés à prix d'or chez un commerçant brésilien installé en face de Camopi depuis peu. Et l'été dernier (1985), les gendarmes fouillaient les canots des Indiens qui revenaient de Saint-Georges pour leur confisquer quelques bouteilles de tafia !

Au fait, pourquoi une piste d'atterrissage ? S'il y a de l'or dans l'Oyapock et dans la région de Camopi, cela n'intéresse pas que les Brésiliens bien sûr. « On » aurait redécouvert de l'or dans le Camopi et ses affluents, cette fois en territoire français, et le bruit a même couru que les Américains seraient intéressés. En tous cas, que ce soient des entreprises (car il n'est plus question d'artisanat) françaises ou américaines, les intérêts des populations locales ne pèseront pas lourd devant les impératifs du « développement ». Toute une machinerie pourra être débarquée à Camopi et acheminée où il se doit. Les Indiens n'auront pour seul recours que de se salarier comme manœuvres et ainsi accéder — à l'échelon le plus bas de notre « belle » civilisation...

Nous n'avons fait ici qu'envisager le pire, c'est vrai, mais combien de fois ce scénario s'est-il reproduit en Amazonie et ailleurs ? Les coupables, nous les avons nommés, quant aux solutions elles appartiennent d'abord aux intéressés, c'est-à-dire avant tout aux Amérindiens. Mais, au fait, ne sommes-nous pas intéressés nous aussi par cette grande confrontation entre la civilisation industrielle et la société naturelle ?

ERIC NAVET

(1) Nous devons à ce médecin, M. Vat, toutes les informations concernant la période comprise entre mon départ (septembre 1985) et son départ avec sa femme (institutrice à Camopi) début mars 1986. Je les remercie pour leur collaboration et le dévouement dont ils ont fait preuve, dans des conditions difficiles, pour la cause des Amérindiens.

C'est à cause de ses différents avec les autorités locales, que le contrat de ce médecin n'a pas été prolongé comme il le souhaitait. J'ai moi-même vécu semblable situation lorsque j'ai tenté en 1971-1972, avec P. et F. Grenand, de mettre en pratique un projet d'« enseignement adapté » aux populations de la forêt guyanaise.

(2) Ce qui ne fût même pas le cas en d'autres lieux, comme à Maripasoula, où pas un Indien ne siège au conseil.

Nous renvoyons les lecteurs à plusieurs publications récentes qui tentent de faire le point sur la situation des Amérindiens de Guyane française, notamment :

- *Navet Eric, 1984, « Camopi, commune indienne ? La politique "indienne" de la France en 1984 » (introduction de Jean Hurault), Paris, diffusion Inti/G.E.R.I.A.*
- *Survival International (France), 1985, « Ethnies, droits de l'homme et peuples autochtones : la question amérindienne en Guyane française », vol. I, n°1-2, juin-septembre 1985.*
- *Comité de soutien aux Indiens des Amériques (C.S.I.A.), 1985, « Nitassinan, "notre terre" : peuples indiens de Guyane française », n°4, 3e trimestre 1985. (N.d.R.)*

Grèce : le printemps fut chaud

Petite chronologie de l'agitation sociale.

9 mai 1986. A la suite d'une manifestation antinucléaire, onze camarades sont violemment battus, puis arrêtés par les forces de l'ordre. Sept d'entre eux sont condamnés à trois mois de prison. Ils ont fait appel de la décision et, d'ici là, restent en liberté.

10 mai. Les anarchistes organisent une manifestation motorisée antinucléaire. La police intervient brutalement (étonnant !)

13 mai. Une autre manifestation antinucléaire est appelée, cette fois, par l'extrême gauche (extra-parlementaire, N.d.R.) et le mouvement pacifiste. Les anarchistes y prennent part. Les brigades motorisées répriment les participants au cortège libertaire, qui répliquent par des jets de cocktails molotovs. Neuf flics blessés, trente-neuf camarades arrêtés dont treize incarcérés dans différentes prisons : c'est le bilan de la journée. Les anarchistes emprisonnés risquent gros, les charges pour lesquelles on les poursuit étant sérieuses (tentatives de meurtre).

17 mai. Le juge d'instruction ordonne le maintien en détention des treize camarades.

18 mai. Des flics torturent ces camarades, utilisant le fouet, tout ceci dans les locaux de la Security police d'Athènes.

19 mai. Le ministre de l'Ordre public, Drosoyannis, déclare : « *La police a procédé à des arrestations préventives. Il est préférable d'arrêter une centaine de personnes innocentes que d'en laisser libre une seule coupable* » (sic).

22 mai. Les flics attaquent un festival de rock à Salonique, arrêtant onze personnes. D'abord condamnées à un an de prison, elles sont remises en liberté moyennant le versement d'une caution de 50 000 drachmes chacune, en attendant le résultat de l'appel. Rebelote à Athènes, où la police fait une descente sur la place d'Exarchia. De nombreux camarades sont interpellés, arrêtés, puis relâchés le matin suivant. Des tracts fascistes traînaient sur les bureaux des officiers de police...

23 mai. Dix camarades qui participaient à l'occupation d'un parc promis au démembrement en prévision de la construction d'une autoroute sont arrêtés. Cela se passe dans un faubourg d'Athènes, Zografou. L'un d'entre eux est grièvement blessé après la charge des flics. Il sera transporté à l'hôpital.

Klearhos, lui, est condamné à 11 mois de prison (le 2 juin, N.d.R.).

25 mai. Manifestations fascistes dans toutes les villes importantes de Grèce. La revendication est la libération de l'ex-dictateur, le colonel George Papadopoulos. Les anarchistes organisent des contre-manifestations à Salonique, Patras, Kavala. Les flics, aidés par les fascistes, « démolissent » de nombreux camarades.

31 mai. Six anarchistes sont condamnés à six mois de prison pour leur participation à une manifestation appelée en réaction à la visite d'un fasciste non moins notoire, le Français J.-M. Le Pen, le 5 décembre 1984. Les nostalgiques de la dictature des colonels avaient organisé un meeting en l'honneur de leur hôte français au stade Sporting, à Athènes, et ce sous l'égide de l'E.P.E.N. (organisation fasciste grecque présente aux dernières élections européennes).

29 mai. Quatre camarades, qui collaient des affiches antinucléaires à Lamia, sont arrêtés. N'est-il pas, tout compte fait, étonnant de remarquer que dans le même temps la ville est couverte d'affiches fascistes ?

1er juin. L'attaque d'une imprimerie, à Athènes, où est édité l'hebdomadaire *Exormisi* (organe du parti gouvernemental), est revendiqué par le groupe Anarchist Action. Les dommages sont estimés à plusieurs millions de drachmes.

5 juin. Des anarchistes occupent l'immeuble de l'Ecole d'études industrielles à Salonique, protestant ainsi contre la répression policière et étatique. Les flics chargent. Nos camarades déclarent qu'ils détruiront totalement le bâtiment si la police tente d'y entrer...

Plus visible que jamais, la répression du gouvernement Papandréou tente de casser les reins du mouvement anarchiste grec. Les flics zélés commencent le sale boulot qu'une justice veule se hâte de conclure. Et, ajoutées à tout cela l'influence, la permanence des éléments fascistes au sein de l'appareil du maintien de l'ordre. La torture est pratiquée couramment, nos camarades l'ont rencontrée !

La sensibilisation doit s'élargir, la mobilisation doit commencer. Nous nous y attacherons.

Relations internationales

Dernières nouvelles : le gouvernement grec se proposerait de promulguer une loi qui assignerait aux anarchistes arrêtés, ou considérés comme dangereux, une résidence. Exil ! C'est le terme choisi par le gouvernement...

ESPAGNE

Journées internationales de l'apprentissage libertaire

Valencia, du 18 au 26 juillet

CES journées (dont c'est la troisième édition) sont organisées par les journaux *Ecole libre*, *Air libre*, la Fédération de l'enseignement C.N.T. et le Centre d'études des communications alternatives, avec la collaboration de Radio-Klara et de multiples associations.

Des débats sont programmés autour des principaux thèmes, faisant une large place aux expériences réalisées dans différents pays : crèches et maternelles (dimanche 20), école élémentaire (lundi 21), cours moyens et professionnels (mardi 22), formation permanente (jeudi 24), éducation et société (vendredi 25), idéologies et éducation (samedi 26). Des camarades français interviendront, notamment autour de l'expérience du Lycée autogéré de Saint-Nazaire. D'autres camarades d'Italie, de R.F.A. et de Suède interviendront également pour présenter différentes expériences.

Les aspects spécifiques ne sont pas oubliés. Ainsi, il sera également question de la place de la femme dans l'éducation, des possibilités au sein de l'école publique, du syndicalisme dans l'enseignement.

Autour de ces grands échanges d'idées, l'environnement culturel n'est pas omis (animation tous les soirs assurée) : ateliers d'expression artistique, radio, photographie, vidéo, etc. ; tout comme les possibilités d'activités sportives ou ludiques (gymnase, terrain de sport, piscine à proximité).

Pour ceux qui veulent s'offrir huit jours de vacances actives, il est possible de téléphoner au 96.362.66.20 pour obtenir des informations en français. On peut également s'inscrire (frais d'inscription avec pension complète pour les neuf jours : 12 000 pesetas pour les salariés, 8 000 pour les chômeurs et les étudiants et 5 000 pour les enfants de plus de 5 ans à verser à Isabel Mateu Andres, compte n°131007830740, Caja de Ahorros de Valencia, Sucursal n°0038, Urbana Guadalaviar, Valencia) ou en écrivant à IIIe Jornadas Internacionales, c/o Blanquerias 4, 46003 Valencia, Espagne.

RELATIONS INTERNATIONALES

Nouvelles du Danemark

• La librairie anarchiste de Copenhague, Nansensgade 43, est fermée pour de bon. Augmentation du loyer, manque de camarades pour assurer les permanences pendant les heures d'ouvertures, toutes ces raisons tirent un trait sur cette librairie. La seule librairie anarchiste au Danemark est maintenant : Regnbuen, Mejlgade 48, 8000 Arhus.

• Le 16 mai 1986, le Parlement danois a décidé de reconnaître la Commune libre de Copenhague, Christiana (voir M.L. n°615), et ce après quinze années d'existence marginalisée. Cette législation ne fait pas que des heureux ! Amers, quelques camarades y voient là l'intégration définitive de Christiana au monde capitaliste.

La commune bénéficiera dès maintenant de subsides de l'Etat, ses bâtiments vont être rénovés, les cafés sans licence — et ce n'était pas le moindre des problème pour l'Etat danois ! — vont en bénéficier (d'une façon limitée, certes)... Des illusions foutent le camp !

• Afin d'éviter de nouvelles confusions, nous repassons l'information concernant l'Anarcho Syndicalist Organisation (A.S.O.), section danoise de l'A.I.T. : celle-ci ne peut plus être contactée à la librairie anarchiste de Copenhague « Boston Tea Party », local de l'Anarchist Black Cross danoise (qui vient de fermer, voir précédemment).

Nouvelle adresse donc : A.S.O.-International Group, Kirkebakken 70, 4736 Karrebaeksminde, Danemak.

REL. INTERNATIONALES
(D'après « Notes from Denmark », A.F.I.D.)

ETATS-UNIS

Big Mountain : l'échéance approche !

DANS la région des Quatre-Coins, en Arizona, il y a un lieu appelé Big Mountain. Cette terre est sacrée et possède une haute signification symbolique et religieuse pour les peuples Navajo et Hopi.

Le sous-sol est particulièrement riche en minerais et des compagnies, telles que Paebody Coal Co., Exxon, Chevron Corp., lorgnent avec insistance sur ces potentialités. Or quelques 14 000 Indiens vivent sur cette terre. Le *Monde libertaire* s'est déjà fait plusieurs fois l'écho de l'expulsion, du déplacement, ordonné par le gouvernement américain qui, sous couvert de la loi P.L. 93531 adoptée par le Congrès, enverra l'armée, le F.B.I. et ses flics à Big Mountain le 6 juillet 1986. Il utilisera la force. Il l'a répété et les Indiens le croient sur parole !

La mobilisation est d'ampleur en Arizona, comme partout ailleurs aux Etats-Unis. Nous reviendrons sur les actions entreprises par le comité de soutien dans un prochain numéro. Toutefois, en Europe de l'Ouest, un mouvement de protestation s'affirme tous les jours. Les 18, 19 et 20 avril 1986, des représentants des nations indiennes Navajo conduits par Lame Deer sont venus dans six villes danoises populariser la lutte.

Le 20 juin, aura lieu un concert de soutien au profit des Indiens Dineh, Navajo et Hopi, à Paris. Ne rien faire, ou même le minimum, c'est cautionner une politique qui ne veut pas dire son nom mais qui est coloniale sans aucun doute. Les Etats-Unis se comportent comme il y a cinquante, cent ou deux cents ans. Le 6 juillet, le gouvernement fédéral n'hésitera pas à envoyer son armée, à l'intérieur de ses propres frontières, pour expulser 14 000 Indiens.

Rel. Internationales

Concert de soutien

Vendredi 20 juin, à 19 h 30, à l'A.G.E.C.A., 177, rue de Charonne (métro Charonne ou Alexandre-Dumas) aura lieu un concert en soutien aux luttes indiennes.

Avec Marc Robine, chanteur français ; Plume d'Aigle Flottante, conteur Maya hondurien ; Sarah Murray Couplan, chanteuse nord-américaine ; et les chœurs d'enfants de la nouvelle école d'Antony (chansons et poèmes indiens).

Participation aux frais : 30 francs.

PROCÈS D'UNE PACIFISTE EN 1917

Hélène Brion (1882-1962)

« Je suis ennemie de la guerre parce que féministe ; la guerre est le triomphe de la force brutale, le féminisme ne peut triompher que par la force morale et la valeur intellectuelle. Il y a antinomie absolue entre les deux. » (Extrait de la déclaration d'Hélène Brion lors de son procès, le 29 mars 1917.)

HÉLÈNE BRION, féministe radicale du début du siècle, institutrice et syndicaliste, assumera les positions pacifistes de sa fédération alors qu'elle va se retrouver avec Loriot à assumer le secrétariat national du fait de la mobilisation de 1914. La diffusion de brochures pacifistes ayant échappé à la censure, les distributions de tracts et les collages d'affiches contre la guerre, ainsi que la tenue d'un congrès en 1917 malgré son interdiction, vont amener l'arrestation d'Hélène Brion, secrétaire de la Fédération syndicale des instituteurs, pour « *propagande défaitiste* ».

Les institutrices féministes de l'époque tranchaient par leur comportement de ce que l'on considérait être des « attitudes féminines ». Elles portaient des cheveux courts, alors que la plupart des institutrices coiffaient leurs cheveux longs noués derrière la nuque. Elles se vêtaient de manière à laisser à leur corps une liberté de mouvement, revendiquaient la libre maternité ainsi que la maternité hors mariage. Les journaux de l'époque, tel *Le Matin*, se sont beaucoup servis de ces images (« *" Habillée en zouave, musette de côté, elle passait par la fenêtre, s'asseyait sur les tables ", écrivait un syndicaliste du Rhône* ») pour l'assimiler à une « *enragée* », à une espionne et à une défaitiste à la solde de l'Allemagne.

Lors du procès, plus de 80 témoins viendront plaider pour elle. Madeleine Vernet publiera une brochure pour la soutenir et pour dénoncer ce « *procès du pacifisme* », car en effet ce que l'on condamne à travers le procès de la première femme présentée en conseil de guerre c'est la propagande pacifiste et révolutionnaire du syndicat des instituteurs. Durant ce procès elle fera un long réquisitoire sur le pacifisme et le féminisme : « *Je n'ai jamais fait de pacifisme avant la guerre et ne faisait partie d'aucune association pacifiste alors que j'étais depuis des années militante des associations féministes (...)* ». C'est ainsi par le féminisme qu'elle deviendra pacifiste. En militant pour le pacifisme, elle pensait également que ses camarades masculins seraient plus ouverts aux revendications des femmes du syndicat.

L'issue de ce procès fut la condamnation d'Hélène Brion à trois ans de prison avec sursis.

MONIQUE FIGAROL

Du pacifisme à l'anarchie

La correspondance et les tracts saisis montrent sous leur véritable jour les agissements d'Hélène Brion et de ses affiliés

L'institutrice Hélène Brion, dont nous avons annoncé hier l'arrestation à Pantin, accusée et convaincue de propagande défaitiste et antimilitariste, a été incarcérée à la prison de Saint-Lazare, où va venir la rejoindre sa collègue de Joigny, Suzanne Dufour, accusée des mêmes faits.

L'enquête, menée tant à Paris qu'en province sur commissions rogatoires de M. Morand, juge d'instruction, a révélé, ainsi que nous le disions hier, qu'on se trouvait en présence d'une véritable organisation constituée pour la propagande de l'idée défaitiste en France.

Dès maintenant, il apparaît que dans cette organisation, à la tête de laquelle se trouvaient les époux Mayoux, instituteurs de la Charente, récemment condamnés pour des faits de même nature, Hélène Brion remplissait en quelque sorte le rôle de secrétaire générale, de centralisatrice des renseignements, en même temps qu'elle était plus particulièrement chargée de mener l'agitation pacifiste dans le personnel de l'enseignement.

Secrétaire générale de la Fédération nationale des institutrices et instituteurs publics, membre du Comité international des femmes pour la paix permanente, de différents groupes pacifistes, de la Société d'études documentaires et critiques sur la guerre, elle ne manquait pas de se servir de ces divers titres pour tenter d'agir sur ses collègues.

C'est par ses soins que les tracts pacifistes ou alarmistes étaient expédiés aux personnes. (...)

« LE MATIN »

Nous avons concervé le titre et les sous-titres de l'article original (N.d.R.).

CORRESPONDANCE

L'affaire Hélène Brion

Nous avons reçu la lettre que voici :

Monsieur le gérant

Vous avez fait paraître dans *Le Matin* une série d'articles et de notes me concernant. Je compte que ma situation d'accusée, de femme emprisonnée et sans défense vous fera certainement un double devoir d'insérer ma rectification et ma protestation. D'ailleurs les allégations que vous avez reproduites sont pour la plupart étrangères à l'instruction judiciaire dont je suis l'objet. Je tiens donc à préciser ces allégations et mes réfutations.

Vous avez dit :

« 1. Que j'avais excité les soldats à la désertion ;

« 2. Que mon arrestation avait fait pousser à Pantin le cri unanime " Enfin " ;

« 3. Que j'avais fait de la propagande malthusienne et défaitiste ;

« 4. Que j'étais vêtue de vêtements masculins ;

« 5. Que lors des distributions laborieuses de charbon, j'excitais les femmes de Pantin à la révolte ;

« 6. Que je m'étais écriée, le 1er août 1914, dans le préau de l'école maternelle : " Ah ! je voudrais mettre le feu au ministère de la guerre ", et que j'étais rentrée à Pantin après la déclaration de guerre en disant : " Je ne sais comment l'on ne m'a pas arrêtée, tellement j'en ai crié dans les rues de Paris " ;

« 7. Que j'étais en relation avec Almereyda, que je le connaissais très bien et que le Bonnet Rouge *était une maison familière pour moi ;*

« 8. Qu'en compagnie de miss Pankhurst et lors de l'effervescence des suffragettes j'avais cassé quelques vitres et " descendu " quelques réverbères ;

« 9. Que j'avais tenté de me rendre dans l'Aisne où se trouvaient alors les Boches et qu'on avait pu remarquer mon insistance à vouloir me faufiler dans les lignes françaises à un moment où seule une espionne aurait eu profit à s'y trouver ;

« 10. Que je recevais dans ma correspondance des plis curieux, certains par exemple provenant du camp de prisonniers allemands de Saint-Martin-de-Ré, en l'île de Ré ;

« 11. Que devant aller à Zimmerwald et à Kienthal, j'en fus chaque fois empêchée par la police et qu'on avait, au cours de la perquisition, découvert chez moi certains documents permettant d'établir que je projetais de me rendre à Stockholm ;

« 12. Qu'une institutrice parisienne avait déposé à mon adresse un paquet en recommandant de ne pas le remettre surtout à la directrice de l'école et que ce paquet devait contenir des tracts qu'on faisait parvenir à la propagande défaitiste ;

« 13. Que j'étais accusé et " convaincue " de propagande défaitiste et antimilitariste et que je remplissais en quelque sorte le rôle de secrétaire générale, de centralisatrice de renseignements dans une véritable organisation constituée pour la propagande de l'idée défaitiste en France ;

« 14. Que dans une réunion où je tentais de développer mes théories défaitistes, des blessés de guerre avaient fort mal pris la chose et qu'il s'en était fallu de peu que la conférencière ne reçût sur la tête la béquille d'un amputé ;

« 15. Que j'étais en relation avec le défaitiste Guilbeaux, réfugié en Suisse. »

Je réponds d'un mot :

Toutes ces allégations sont fausses et je mets au défi qui que ce soit d'en apporter la moindre preuve. J'estime que les laissant passer sans démentir, elles pourraient égarer et surexciter contre moi l'opinion publique et jusqu'à l'esprit des juges qui auront à me juger. Comme j'ai toujours lutté selon mes forces pour la justice et la vérité — ce qui n'a rien d'antifrançais, convenez-en —, je veux mettre aujourd'hui ma foi dans les magistrats qui ont charge d'incarner l'une et l'autre.

Je vous salue.

Paris, le 5 décembre 1917.

HÉLÈNE BRION

Ce texte a paru dans « Le Matin » (N.d.R.).

Témoignage

J'AJOUTE à cette petite note que la mauvaise photo (1)que *Le Matin* a publié avec cette rubrique : « Hélène Brion en costume masculin », est précisément une photo qui fut prise à la Soupe populaire de Pantin à laquelle Hélène apportait sa collaboration — active et laborieuse.

Ce fameux costume « masculin » est un costume cycliste, purement et simplement. Hélène pratique ce sport dans la belle saison ; et comme elle n'aime pas plus la contrainte du corps que celle de l'esprit, elle endosse son costume cycliste chaque fois qu'elle a une grosse besogne à accomplir.

Pour travailler à la soupe, faire le ravitaillement du charbon, porter son aide aux braves ménagères de Pantin, elle aimait mieux cette tenue qui lui permettait une plus grande aisance dans les mouvements.

D'ailleurs, c'était son droit ; et je ne sache pas que *Le Matin* se soit jamais indigné contre les élégantes sportswomen, cyclistes, joueuses de tennis, gymnastes ou autres qui adoptent la culotte quand ça leur plaît.

Possible que Hélène aime, pour sa forme pratique, le costume cycliste, mais soyez-en sûrs, messieurs les journalistes, c'est une femme, essentiellement une femme. Ses qualités sont toutes des qualités féminines ; et c'est un cœur de femme — de femme forte et noble qui bat dans sa poitrine (2).

MADELEINE VERNET

(1) Cette photo est de trop mauvaise qualité pour que nous puissions la reproduire (N.d.R.).

(2) Extrait de « Femme, ose être » (épuisé), Paris, 30 novembre 1917.

Pétition

Les soussignés,

estiment que tout accusé doit être présumé innocent tant que sa culpabilité n'a pas été prouvée,

s'élèvent contre la campagne de calomnies entreprise par la plupart des grands journaux à l'égard de Hélène Brion,

protestent contre les communications de pièces de dossiers qui ont permis aux journaux, grâce à des informations systématiques, de fausser l'opinion en vue de discréditer une femme dont la droiture, la pureté d'intention et l'absolu désintéressement ont été reconnus par tous ceux qui ont collaboré avec elle, quelle que puissent être leurs divergences de point de vue sur certaines questions.

« Nord-Sud : les enjeux du développement »
de Philippe Norel

LE livre de P. Norel, *Nord-Sud : les enjeux du développement*, a pour premier mérite de répondre de façon tout à fait fondée aux offensives anti-tiers-mondistes qui semblent constituer le prêt-à-penser commode du début des années quatre-vingt.

Ainsi Pascal Bruckner, dans *Le sanglot de l'homme blanc*, conclut-il bruyamment du caractère qu'il estime contestable du tiers-mondisme à l'inexistence du tiers monde. P. Norel rappelle au contraire que même si le tiers monde est multiple, extrêmement hétérogène, le sous-développement ou le mal-développement n'en existe pas moins.

Aux premières loges dans l'offensive anti-tiers-mondiste, la fondation Liberté sans frontières ne cesse désormais de se pencher avec délice sur les responsabilités internes du sous-développement. Elle rejette les schémas centre-périphérie, elle oublie les emprises multinationales et s'acharne à montrer les pêchés congénitaux des mouvements de libération.

P. Norel, à l'inverse et fort justement, restitue l'importance du jeu de délocalisation, et à l'heure actuelle de relocalisation, des entreprises multinationales. Il souligne avec minutie les contraintes de l'économie mondiale sur les stratégies de développement et analyse le cercle vicieux de l'endettement international. Il éclaire avec précision l'échange inégal dans lequel se meuvent les pays en voie de développement, en insistant sur la désastreuse instabilité des marchés mondiaux des matières premières qui hypothèquent souvent toute stratégie de développement pour les pays les moins avancés.

Mais l'importance de l'ouvrage de P. Norel tient moins sans doute à ce rappel nécessaire d'analyses-clés qu'à l'originalité des solutions qu'il avance. L'étude, au contenu empirique toujours très dense, s'attache à démontrer les échecs tant des stratégies de développement extraverti (il analyse ici les cas philippins et coréens) que les échecs des stratégies de recherche d'un développement « indépendant » (en rendant compte des limites des volontarismes algériens et chinois).

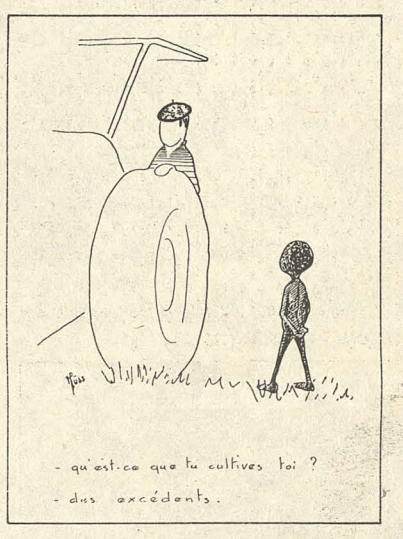

Mais surtout Norel remarque que la dépossession systématique des capacités autonomes des individus et groupes sociaux constitue une racine fondamentale du mode de développement capitaliste ou productiviste. Et l'auteur note qu'il est fort possible que l'histoire soit non seulement, pour citer Marx, l'histoire de la lutte des classes mais qu'elle soit aussi l'histoire systématique des dépossessions d'autonomies. Taylor a accéléré le processus et Ford l'a, en quelque sorte, parachevé.

Norel démontre qu'en l'état actuel des choses, même le développement d'un marché intérieur dans les pays du tiers monde nécessite obligatoirement une progressive dépossession des capacités autonomes des individus et des groupes. Ainsi passe-t-on d'un monde de paysans à un monde d'agriculteurs, de plus en plus techniciens et de plus en plus accumulateurs de capital.

En définitive, les thèses de l'ouvrage ne sont pas sans rappeler celles de François Partant dans *La fin du développement* ou celles longuement exposées de Ignacio Sachs. Elles s'inscrivent avec pertinence dans ce courant novateur qui insiste sur la nécessité d'un aspect autonome du développement, au sein de communautés cohérentes et d'écosystèmes équilibrés comme absolument primordiale, préoccupé davantage par l'impact social du progrès économique et moins tourné vers l'accumulation.

Nord-Sud : les enjeux du développement (1) constitue de ce fait une sorte de texte de référence très exhaustif pour tous ceux qui désirent développer une alternative au développement productiviste, qui est très souvent un développement du profit capitaliste ou des bureaucraties.

WILLY PELLETIER
(Gr. de Lille)

(1) P. Norel, « Nord-Sud : les enjeux du développement », collection Alternatives économiques, éditions Syros.

« On a faim ! » n°4 est sorti

UN fanzine dans un fanzine ? C'est pourtant vrai ! Ça ne coûte que 10 F et c'est en vente dans les excellentes librairies (1) et même ailleurs. La *Bible*, œuvre d'O.M.G., est proposée aux lecteurs de *On a faim !* n°4, magazine anarcho-punk. La *Bible* vous dira tout sur la scène anarcho-punk française comme européenne.

Infos toujours, mais en pages 10, 11 et 12 de *On a faim !*, accompagnées d'interviews des groupes Chelsea, Nuclear Device, Verdun, Baron rouge, Richard III. Il y en a parmi eux qui sont de futurs grands. Egalement dans ce numéro un excellent dossier sur l'anarcho-punk espagnol et Y. Le Bonniec (auteur de *Suicide, mode d'emploi* et *Ni vieux ni maîtres*) qui propose un papier remarquable sur la fugue et le « tricot » liberticide famille-justice-police, étouffant toute tentative d'un môme qui, se morfondant au fond d'une cage, cherche à mettre les bouts.

On a faim ! (9, impasse des Pommiers, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray) produit toujours des groupes et nous promet pour bientôt des cassettes (« Clair Obscur »...)

HERVÉ

(1) En vente à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Programmes de Radio-Libertaire

Jeudi 19 juin

« Blues en liberté » (10 h à 12 h) : Blind Blake, Blind Lemon Jefferson, précurseurs-fondateurs du blues et leurs continuateurs.
« Femmes libres » (14 h à 15 h 30) : dans les mines de Bolivie...
« Si vis pacem » (17 h à 18 h 30) : invité, Thierry Maricourt, pour son livre : « Chronique d'une insoumission, un choix de vie ».
« Des souris et des hommes » (20 h 30 à 22 h 30) : à propos des fées, avec Hélène Auffret (professeur à l'université Paris III, spécialisée dans la littérature fantastique).
« Jazz en liberté » (22 h 30 à 3 h) : enregistrements du Studio Riubea par Bruno Michel.

Vendredi 20 juin

« Et les croissants, bordel ! » (8 h à 10 h) : infos, musiques, commentaires et revue de presse.
« Bonjour l'Asie » (10 h à 12 h) : cultures et musiques.
« Jouisciences » (12 h à 14 h) : quand la marche mute (!).
« Palais de Police » (15 h à 17 h) : le Syndicat de la magistrature avec J.-P. Deschamp, membre du bureau.
« Sens interdit » (17 h à 18 h) : une nouvelle psychotérapie, la P.N.L.
« L'Invité quotidien » (18 h 30 à 20 h 30) : police et justice, avec J.-M. Bellorget de la L.D.H.

Samedi 21 juin

« Le Père Peinard » (11 h à 12 h) : actualité sociale, avec Maurice Joyeux et Robert Guérin.
« Chroniques syndicales » (12 h à 14 h) : l'A.N.P.E., les écoles populaires kanaks.

Dimanche 22 juin

« Folk à lier » (12 h à 14 h 30) : rétrospective du festival de Ris-Orangis, avec de larges extraits des concerts.
« Liber-Terre » (14 h 30 à 16 h 30) : autour des marché biologiques de Paris, avec des producteurs et des organisateurs de marché.
« La fiancée de M. Spock » (16 h 30 à 18 h 30) : un invité, Philippe Cousin, pour son livre « Gare centrale » écrit avec J.-P. Andrevon.

Lundi 23 juin

« Allo, maman, bobo ! » (18 h 30 à 20 h 30) : fractures, foulures et entorses.
« Radio libertaria » (20 h 30 à 22 h 30) : la République espagnole de 1931 à 1936.

Mardi 24 juin

« L'Auberge espagnole » (12 h à 14 h) : le groupe Frissons-Magenta.
« Chroniques syndicales » (18 h 30 à 20 h 30) : les contrats de travail.

Mercredi 25 juin

« Géopolitique » (15 h 30 à 17 h) : les sources d'énergie (fin).
« Allons z'enfants, etc. » (17 h à 18 h) : actualité de l'antimilitarisme...

Radio-Libertaire

Le dimanche 22 juin, à 18 h, aura lieu une fête de soutien à Radio-Libertaire avec le groupe antillais Zepiss, au Cithéa, 112, rue Oberkampf, 75011 Paris. Prix des places : 45 F (35 F pour les possesseurs de la carte de R.-L.). Qu'on se le dise... venez nombreux !

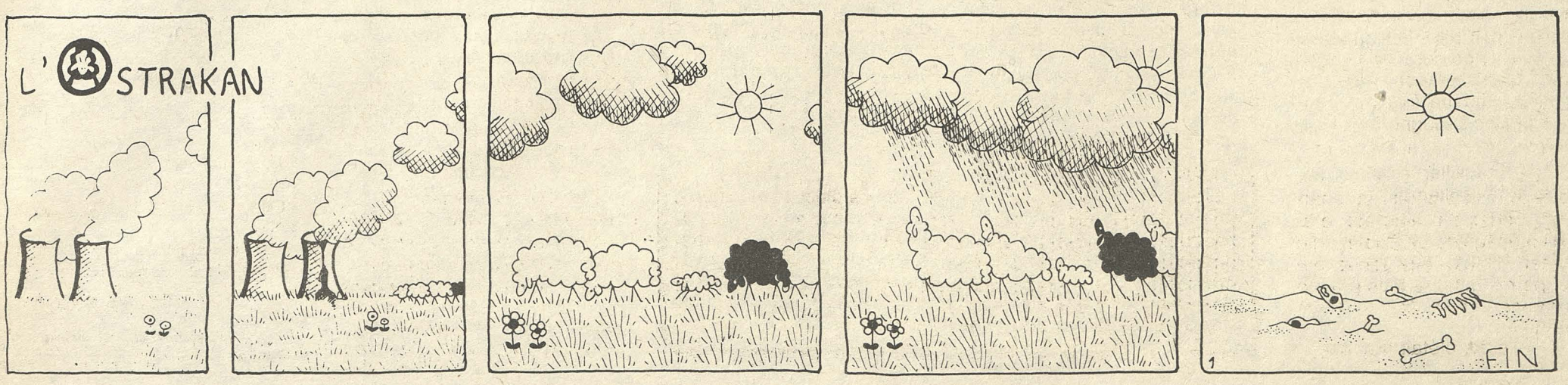

ETAT : ENTITÉ TERRITORIALE, ARMÉE ET TECHNOCRATIQUE

(I) L'impasse économiste

Dans une série de trois articles, dont nous publions ici le premier volet, notre camarade Xavier Merville du groupe de Lille nous propose des éléments de réflexion pour appréhender l'évolution du rôle économique de l'Etat dans la société actuelle. Il éclaire ainsi les différentes politiques de gestion de la crise depuis 1974.

La rédaction

L'ÉCONOMISME a envahi l'ensemble des analyses de nos sociétés. Il est dû à la pénétration plus ou moins consciente du marxisme dans les spères dirigeantes (universitaires et politiques). Ou plutôt, depuis la Première Guerre mondiale, l'interventionnisme étatique dans la plupart des champs de la société a modifié les références : l'Etat est conçu comme un outil permettant de faire fonctionner l'économie capitaliste ou bureaucratique ; les problèmes de la société sont, en dernier lieu, du ressort de l'économie.

Vers le libéralisme

L'interventionnisme étatique est né avec les premiers Etats-nations. La première politique économique nationale fut menée dans l'Angleterre du XIVe siècle. Les premières monarchies absolues, comme la France du XVIe siècle, instaurèrent un cadre d'alliance d'intérêts entre l'Etat et le Capital, c'est la doctrine du mercantilisme.

Le développement industriel capitaliste anglais du XVIIIe siècle ne se satisfit pas d'un étroit marché national protégé : il lui fallait abattre les barrières douanières pour exporter, créer le libre-échange. C'est ainsi que naquit la bourgeoisie libérale avec un programme politique de destruction des féodalités (servage, octrois, corporations...), basé sur la satisfaction de ses intérêts économiques.

Pour échapper aux contraintes traditionnelles de la société féodale, les théoriciens du libéralisme, c'est-à-dire d'une société d'échanges marchands entre libres propriétaires, n'excluaient pas une association entre l'Etat et le Capital, comme Thomas Hobbes, ou une hégémonie de la bourgeoisie industrielle sur un pouvoir pluraliste séparé, comme John Locke. L'idée fondamentale est que la propriété privée constitue un contre-pouvoir à l'Etat, c'est la théorie de l'individualisme possessif.

Adam Smith (1) donna au libéralisme la dynamique propre de la régulation des biens et des services. Certes, il reprend la nécessité du libre-échange contre le mercantilisme, mais rappelle que la société concurrentielle de possession ne peut fonctionner à plein que dans le cadre du marché. Ce qui signifie que l'industrie doit être laissée à l'initiative privée, car l'économie de marché, guidée par les choix privés, réalise l'harmonie entre les intérêts privés et la satisfaction de l'intérêt public. C'est la thèse de la « main invisible », et aussi le présupposé sur lequel toute politique économique est réalisée dans le cadre du marché concurrentiel.

Le socialisme technocratique

Dès 1829, des théoriciens, comme Henri de Saint-Simon et Auguste Comte, intervinrent pour critiquer les thèses de l'individualisme possessif et posèrent la nécessité de l'organisation collective de l'activité économique. Ils constatent que ceux qui ont le pouvoir ne l'utilisent pas toujours pour produire mais pour dilapider les ressources. Ils proposent un changement complet de société par une « économisation » maximale : la société devient un système rationnel de fonctions économiques et ses membres des fonctionnaires économiques. Ainsi, le politique est évacué.

L'Etat obtient un rôle de premier plan dans le projet saint-simonien : l'héritage est aboli et l'Etat devient propriétaire des instruments de travail. Comte proposa d'attribuer la direction économique à une élite scientifique et technique : les polytechniciens. L'organisation de Taylor s'inspire de ces théories mais se limita aux usines. Cependant, en 1965, sous la pression de la guerre du Vietnam, le président américain Johnson appliqua le projet de Saint-Simon à l'ensemble de l'administration fédérale (2), dont le poids est faible par rapport à celle des Etats fédérés.

C'est dans un Etat fort que le saint-simonisme fit rage : en juin 1968, les événements de mai convertissent la haute administration française à la « rationalisation des choix budgétaires » (3). Prévoir, contrôler, évaluer plutôt que la chienlit. L'Etat s'attribua le monopole de la rationalité. Le juge administratif s'est aussitôt mis en phase, avec la théorie du bilan coûts-avantages adoptée en 1971. Pourtant, le système a fait faillite car il ne prend pas en compte les structures, les réseaux, les relations sociales et politiques. Mais, ce modèle fascine encore les cadres du Parti socialiste qui s'identifient à l'élite technocratique.

Marx et l'Etat

Dans l'introduction du *Capital*, Marx théorise la soumission de l'Etat-superstructure aux intérêts privés de l'économie-infrastructure. En 1875, Marx poussa la théorie de l'instrumentalisation de l'Etat à son paroxysme, malgré l'expérience de la Commune : « *Entre la société capitaliste et la société communiste, se place la période de transformation révolutionnaire de celle-là en celle-ci. A quoi correspond une période de transition politique où l'Etat ne saurait être autre chose que la dictature révolutionnaire du prolétariat.* » (6).

Curieusement, la dichotomie en faveur de l'économie doit se traduire stratégiquement par une lutte prioritaire sur le terrain de l'Etat par la voie politique, alors que la théorie supposait une stratégie orientée vers l'économie, par le syndicalisme par exemple. C'est pourquoi les partis d'obédience marxiste ont toujours tenté de subordonner les organisations de masse à leurs intérêts électoraux.

Au congrès de Bâle de l'Association internationale des travailleurs (A.I.T.), Bakounine proposa l'abolition du droit d'héritage : « *Si l'on abolit le droit d'héritage, et en général tout droit juridique et politique de l'Etat, il ne leur (aux pay-*

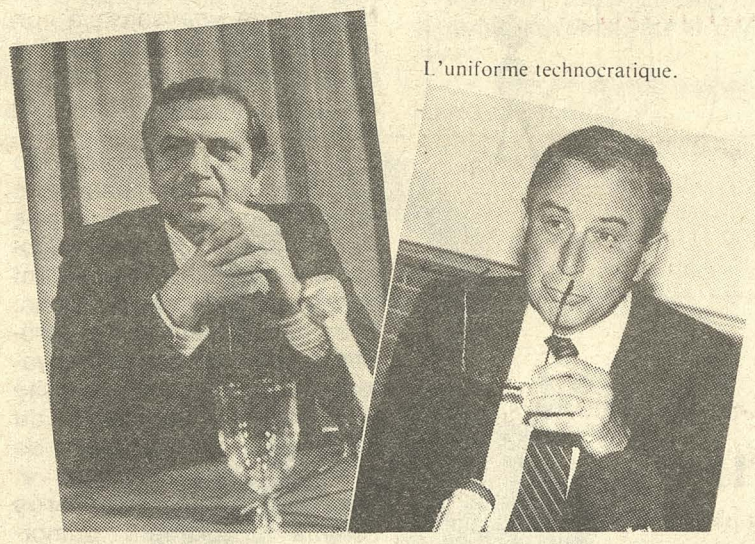

L'uniforme technocratique.

sans) restera plus que le fait de la possession, fait qui, n'étant plus protégé par l'Etat, sera facilement transformé et renversé par la force des événements révolutionnaires. » (7).

La position pragmatique de Bakounine était motivée par une stratégie sur deux fronts : contre l'Etat et contre le Capital. Malatesta l'énonça de manière percutante : « *Une fois abolie la propriété individuelle sans abolir le gouvernement, elle renaîtra grâce aux gouvernants. Abolir le gouvernement sans abolir la propriété individuelle, c'est laisser les propriétaires reconstruire le gouvernement.* » (8). L'Etat n'est pas seulement un instrument inféodé au capital, c'est aussi une organisation qui évolue de manière spécifique, comme le montre l'incapacité des politiques économiques à maîtriser la crise actuelle.

L'assistanat des technocrates

L'Etat-providence est né au XXe siècle sous la pression de la Première guerre mondiale et de la crise de 1929. Il transforme les travailleurs en consommateurs assistés. Keynes, en 1936, a théorisé la nécessité d'une régulation étatique du marché car la crise avait révélé la faillite de la thèse classique de Say, « *l'offre crée la demande* ». En effet, le marché est déséquilibré par la sous-consommation chronique (chômage, bas salaires), d'autant que la production à grande échelle d'objets standardisés imposait une consommation de masse. Keynes proposa un saint-simonisme atténué, limité à la politique monétaire et à des bribes de politique industrielle pour rétablir le fonctionnement du marché. La recette était si bonne que la totalité des Etats occidentaux industriels se sont engouffrés dans cette voie et qu'ils règlementent la quasi-totalité des relations sociales, commerciales et industrielles.

La prépondérance des technocrates et des économistes dans les sphères de décision étatiques a bouleversé la physionomie de la France après 1945 et surtout après 1958 (ère du « parlementarisme rationalisé », c'est-à-dire le primat du technocrate sur le politique avec la fin du Parlement [9]). Pour mémoire : exode rural massif, prolétarisation, tertiarisation, néo-colonialisme, féminisation des emplois, urbanisation de grandes métropoles, etc. Nous sommes passés d'une société agraire catholique avec des poches industrielles et d'un Etat de notables à une société capitaliste urbanisée régie par un Etat-providence.

L'échec des divers gouvernements qui se sont succédés depuis le début de la crise économique est lié à leurs conceptions économistes qui leur masquent l'inertie des structures de la société et de l'Etat. Chirac, en 1975, faisait du keynésianisme : relance de la consommation par des mesures conjoncturelles. En 1976-1981, Barre aperçoit la faillite de l'Etat-providence, les mécanismes automatiques de la croissance sont rouillés, alors il joua sur les structures : relance de l'investissement par la pression sur les salaires.

En 1983-1986, après un intermède keynésien confus, la gauche réutilise les recettes barristes en les enrichissant des thèses de l'Ecole de la régulation : c'est la « société salariale » qui est en crise, car les « pratiques de normalisation » (politique contractuelle, consommation de masse, intégration des syndicats, Sécurité sociale, etc.) sont viciées par la chute de la rentabilité du capital. Ces thèses sont marxiennes : la restructuration du capital va induire de nouveau rapports sociaux. Elles proposent une nouvelle régulation par... la démocratie directe ! Oui, celle qu'ont exprimé les lois Auroux, la décentralisation de l'Etat, celle qui s'exprimerait par la généralisation de l'enseignement technique, par la promotion des cercles de qualité, par la suppression de la maîtrise, par l'amélioration du rôle social du patron (9).

L'Etat libéral-libertaire

Dérive hallucinante des significations dans le marécage de la « nouvelle politique » ! Elle atteint son apogée avec la doctrine du gouvernement Chirac de 1986 qui a entrepris la démolition de l'Etat français pour le transformer en Etat américain : Etat faible où convergent les intérêts des groupes de pression (patrons et financiers, et à la marge syndicats, associations, Eglises, pègre, etc.). Mais comme le notait Bakounine : « *Quand la masse des travailleurs se remue, les libéraux bourgeois les plus exaltés redeviennent immédiatement des partisans forcenés de l'omnipotence de l'Etat.* » (10).

La peau de chagrin de l'action syndicale, à défaut de collaboration de classes comme aux Etats-Unis, permet le raz-de-marée de l'idéologie néo-libérale. La gauche cherchait une cogestion introuvable pour une régulation nouvelle, la droite laisse aux patrons le soin de réguler, c'est le marché contre la crise. Les technocrates sont pris au piège car en voulant appliquer les théories ultra-libérales de l'Ecole du choix public, qui étend la théorie économique libérale au domaine politique (« marché politique »), ils prennent le risque de ne plus contrôler l'évaluation de leur programme par son application sans tenir compte du contexte social et par l'introduction d'innovations importantes qui changent la situation des assujettis. Bref, un technocrate libéral est conservateur ou fou.

XAVIER MERVILLE
(Gr. de Lille)

(1) Adam Smith, « La richesse des nations », 1776.

(2) « Planning programming budgeting system » introduit dès 1961 au département de la Défense américain.

(3) Jean-Claude Thoenig, « Où va l'administration française ? », 1974.

(4) Conseil d'Etat, 28 mai 1971, « Ville nouvelle est » : « Une opération ne peut être légalement déclarée d'utilité publique que si les atteintes à la propriété privée, le coût financier et éventuellement les inconvénients d'ordre social qu'elle comporte ne sont pas excessifs eu égard à l'intérêt qu'elle présente. ». Ce qui n'a pas empêché le juge de débouter les habitants de la centaine de maisons démolies à Villeneuve-d'Ascq à cause du tracé de l'autoroute retenu par l'administration.

(5) Marx, Engels, « Manifeste du Parti communiste », 1848.

(6) Marx, « Critique du programme de Gotha », 1875.

(7) Séance du 10 septembre 1869.

(8) Errico Malatesta, article de 1897.

(9) Aujourd'hui, à peine 1% des lois sont issues de propositions de députés, les textes viennent du gouvernement et sont élaborés par les cabinets et les administrations centrales.

(10) Michel Aglietta et Anton Brender, « Les métamorphoses de la société salariale », 1984.

(11) Michel Bakounine, « OEuvres complètes », éditions Champs-Libres, vol. VIII, p. 166, 1871.